

LA CHINE ET L'AFRIQUE



LES FAITS ET LES CHIFFRES

Évaluation
des relations
commerciales,
de l'investissement
et de l'aide publique
au développement

© 2012 Centre africain pour le commerce, l'intégration
et le développement (CACID)

Publication: ENDA CACID

73 rue Carnot,
BP 6879 Dakar Etoile, Sénégal
Email : info@endacacid.org
Site web : www.endacacid.org
Site web : www.endatiersmonde.org

Réseau international ENDA Tiers Monde

Citation: ENDA CACID, « La Chine et l'Afrique : Les faits et les chiffres : Évaluation des relations commerciales de l'investissement et de l'aide publique au développement », Dakar, Sénégal, Novembre 2012, 93 pages.

Directeur : Dr. Cheikh Tidiane DIEYE

Coordination : Aïssatou DIALLO (Programme « Mondialisation, nouveaux acteurs émergents et relations Sud-Sud »)

Montage et graphisme : Noma CAMARA

Photo de couverture : Siège de l'Union Africaine à Addis Abeba,
Image : http://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/la-chine-offre-a-l-union-africaine-son-nouveau-siege-et-marque-son-empreinte-en-afrique_1076519.html

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation préalable de l'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.

Cet ouvrage a bénéficié de l'appui d'OXFAM NOVIB

LA CHINE ET L'AFRIQUE

LES FAITS ET LES CHIFFRES

**Évaluation des relations commerciales,
de l'investissement et de l'aide publique
au développement**

Septembre 2012

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
PRÉFACE	5
INTRODUCTION	9
Chapitre 1 :	
Relations économiques Chine-Afrique : faits et chiffres ...	15
1.1. Commerce sino-africain	15
1.2. L'investissement chinois en Afrique	22
1.3. Démystifier l'aide chinoise	53
Chapitre 2 :	
Opportunités et défis pour l'Afrique dans ses relations avec la Chine.....	67
Chapitre 3 :	
CONCLUSIONS	83
BIBLIOGRAPHIE	89

Liste des sigles et abréviations

APD	Aide Publique au Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FOCAC	Forum de la Coopération Chine-Afrique
CADFund	Fonds de Développement Chine-Afrique
ZES	Zones Economiques Spéciales
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
IDE	Investissement Direct Etranger
NDRC	National Development and Reform Commission
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PMA	Pays les Moins Avancés
UE	Union Européenne
UA	Union Africaine
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ICBC	Industrial and Commercial Bank of China
SH	Système Harmonisé
CNUCED	Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
SASAC	Commission de Supervision et d'Administration des Actifs étatiques
RPC	République Populaire de Chine

CNPC	China National Petroleum Corporation
Chinalco	China Aluminium Corporation
CNMC	China Nonferrous Metals Mining Group
WISCO	Wuhan Iron and Steel Corp
CMEC	China National Machinery et Equipment Import and Export Corp.
CREC	China Railways Engineering Corp.
CDB	China Development Bank
EXIM Bank	Export-Import Bank of China
RDC	République Démocratique du Congo
BAD	Banque Africaine de Développement
CAD	Comité d'Aide au Développement
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
SACU	Union Douanière de l'Afrique Australe
DFID	Ministère Britannique de Développement Industriel
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
ITIE	Initiative Relative à la Transparence des Industries Extractives

PRÉFACE

Les ambitions de la Chine sur le continent africain ne font plus l'objet d'aucun doute. En 2006, lors du troisième sommet Chine-Afrique de Beijing, la Chine avait publié un livre blanc dans lequel elle dévoilait son plan d'action pour l'Afrique. On y découvre une vision et une stratégie claires, des actions planifiées et des moyens colossaux au service de sa politique. À terme, le projet chinois ambitionne, lorsque les conditions seront appropriées, la création d'une zone de libre-échange sino-africaine, sans compter les remises de dettes, l'assistance technique, les engagements en matière de tourisme et d'investissement entre autres.

La Chine a donc incontestablement une stratégie pour l'Afrique. Mais l'Afrique n'en a visiblement pas une pour la Chine. Face au volontarisme chinois, l'Afrique demeure dans un mutisme déconcertant, figée dans un rôle plus d'observateur que d'acteur dans cette relation aux formes nouvelles, aux contours imprécis et aux enjeux importants pour le continent. L'Afrique réagit plus qu'elle n'agit vis-à-vis de la Chine. Elle répond plus qu'elle ne pose de questions, et suit plus qu'elle ne guide. Enfin elle attend une offre plus qu'elle n'émet une demande.

Certes, la Chine pourrait offrir à l'Afrique de formidables perspectives. Elle serait une alternative commerciale intéressante et offrirait au continent la possibilité de diversifier ses partenaires commerciaux en contrebalançant le rôle important mais pas toujours positif des anciennes puissances coloniales dans la construction économique du continent.

La question qui se pose dès lors est de savoir si le continent africain réussira à tirer profit de ces opportunités pour éviter de reconduire vis-à-vis de la Chine le même schéma que celui

qui a traditionnellement caractérisé sa relation avec l'Europe : importateur de produits manufacturés et fournisseur de matières premières avec en lame de fond, une aide au développement conditionnée ou non.

Quelle que soit sa forme, la présence chinoise sur le continent africain suscite tout à la fois de l'espoir et des inquiétudes. Il y a en particulier l'espoir de voir la Chine aider l'Afrique, à travers une démarche plus pragmatique, à prendre son envol et atteindre ses objectifs de développement dans un partenariat « gagnant-gagnant ». La Chine est perçue, à tort ou à raison, comme une alternative à un demi-siècle de partenariat Europe-Afrique ayant produit des résultats plutôt mitigés, même s'il faut préciser que l'Europe est loin d'être la seule responsable de ces échecs.

Mais ce face-à-face entre la Chine et l'Afrique suscite aussi, à juste titre peut-être, la crainte de voir cette nouvelle coopération reproduire le schéma traditionnel des relations économiques extérieures africaines. A cela s'ajoute la crainte que derrière le discours fraternel et protecteur de la Chine ne se cachent les desseins d'un géant à l'appétit insatiable en quête de ressources et prêt à tout pour maintenir son rythme de croissance et de développement.

C'est pour ces raisons que la montée en puissance de la Chine sur le continent africain est au centre de grands enjeux politiques, économiques et sociaux. Face aux mutations nombreuses et multiformes qu'elle engendre, les pays africains doivent se doter d'outils analytiques rigoureux pour suivre et décrypter ces transformations afin de bâtir des stratégies efficaces et porteuses de progrès.

Malheureusement, une telle vision n'est pas encore la chose la mieux partagée sur le continent africain. En effet, en dépit des intentions affichées par l'Union africaine (UA) et plusieurs communautés économiques régionales (CER), la démarche de l'Afrique vis-à-vis de la Chine reste parcellaire, fragmentée et individualisée. Au-delà des sommets Afrique-Chine, la réalité du terrain révèle que

la coopération se mène de manière plus bilatérale que régionale ou sous régionale. Les pays africains vont vers la Chine en ordre dispersé. On ne sait pas toujours ce qui est concédé ou obtenu d'un pays à l'autre, au sein d'une même région.

L'Afrique doit donc s'imposer une rupture paradigmatique dans ses choix de développement et dans ses relations avec ses partenaires. Face à la Chine, l'Afrique a une formidable opportunité d'expérimenter de nouvelles options en matière de partenariat et de corriger la trajectoire économique qu'elle a suivie jusqu'ici. La Chine n'est ni une menace incontournable ni une opportunité inconditionnelle. Ce que l'Afrique gagnera ou perdra dans cette nouvelle relation dépendra de ce qu'elle y mettra elle-même. Comme toutes les autres puissances, la Chine défend ses intérêts stratégiques. Mais elle a besoin de l'Afrique et elle le sait. Elle aura davantage besoin de l'Afrique de demain qui, selon les prévisions les plus rigoureuses, sera l'un des pôles les plus dynamiques de la croissance et du développement dans le monde.

Il appartient aux africains eux-mêmes de tracer leur voie. La balle est dans leur camp. A eux de l'utiliser, pour le meilleur ou pour le pire.

La présente étude n'a pas pour objectif d'indiquer la seule ou la meilleure voie possible. Son ambition se limite à faire le point, le plus complet possible, sur les relations économiques entre l'Afrique et la Chine à travers le commerce, l'investissement et l'aide publique au développement. En présentant les faits et les chiffres les plus récents sur les relations sino-africaines, nous espérons contribuer à améliorer la compréhension de ces relations ainsi que leurs lignes d'évolution.

Nous vous en souhaitons une très bonne lecture.

Dr Cheikh Tidiane DIEYE
Directeur exécutif du CACID

INTRODUCTION

L'Afrique est devenue, au cours de la dernière décennie, une pierre angulaire de la politique chinoise de « Conquête du monde¹ ». Avec une population estimée à un peu plus d'un milliard d'habitants et une économie de près de deux mille milliards de dollars, l'Afrique s'ouvre de plus en plus à de nouveaux partenaires économiques et commerciaux et la Chine, en l'espace d'une décennie en est devenue le symbole.

En décembre 1999, la Chine, à travers la Commission nationale de développement et de réforme (National Development and Reform Commission, NDRC), annonçait sa politique à l'égard de l'Afrique -une politique incitative qui encourage les entreprises chinoises (essentiellement d'État ou alignées sur l'État) à aller à la recherche de débouchés. Les besoins de la Chine en ressources nécessaires pour alimenter sa croissance font de l'Afrique et ses richesses une opportunité d'approvisionnement pour assurer ses ambitions d'industrialisation et de modernisation. Préalablement aux nouvelles incursions de la Chine sur le continent africain, qui avaient été précédées par un engagement moins commercial et plus idéologique dans la région², la trajectoire de croissance de l'Afrique subsaharienne ne montrait aucun lien marqué avec celle de la propre croissance de la Chine. Toutefois, après 2000, à la suite des incitations et du soutien étatique chinois, qui ont encouragé les entreprises chinoises à prospecter en Afrique, le continent a montré une forte corrélation avec la propre trajectoire de croissance de la Chine³. Avec l'augmentation de la croissance, en particulier

¹ Le terme de « *Conquête du Monde* » est traduit de l'Anglais « *Go global policy* »

² Snow P., 1988: « *The star raft : China's encounter with Africa* », Grov Pr. July

³ Davies M., 2009: « *The new coupling between China and Africa* », China Business Frontier, Frontier Advisory, March 2009, www.frontieradvisory.com

dans les pays exportateurs de ressources, appuyée par une forte demande en ressources et par la hausse des prix des ressources stimulées essentiellement par la Chine, on a vu, entre 2001 et 2010, 6 économies africaines figurer au nombre des 10 économies affichant la croissance la plus rapide (FMI, 2010). L'imbrication des trajectoires des économies africaines et de celle de la Chine est devenue évidente⁴. Ceci est lié au besoin de ressources de la Chine, mais est stimulé par un engagement diversifié des parties prenantes chinoises en Afrique, allant de l'acquisition à l'extraction de ressources, de la construction de corridors de transport à celle de centrales électriques, et de l'encouragement de canaux commerciaux pour des biens de consommation de base bon marché au renforcement de la capacité de fabrication des africains. Ceci dit, la manifestation du nouveau couplage de la croissance de l'Afrique avec la Chine a contribué à la hausse des revenus nationaux dans des économies antérieurement négligées et a ouvert la voie au renforcement des capacités d'une nouvelle classe moyenne de consommateurs en Afrique.

Vers 2000, les échanges entre la Chine et l'Afrique n'étaient que de 10,6 milliards de dollars US, alors qu'aujourd'hui (selon des données de 2010), ils sont presque multipliés par 12 pour s'élever à plus de 123 milliards de dollars. Selon les estimations, les échanges bilatéraux entre la Chine et l'Afrique pourraient dépasser 300 milliards de dollars dès 2015, reflétant une nouvelle création de richesses et d'opportunités en Afrique. Ceci est essentiellement sous-tendu par le commerce de ressources, qui n'est pas une solution viable pour la trajectoire de développement de l'Afrique, mais qui constitue néanmoins une plate-forme pour des niveaux plus importants d'activités et de croissance économiques.

L'ampleur des interactions entre la Chine et l'Afrique transcende les simples flux commerciaux. Dans cette étude, nous analyserons les diverses mutations des investissements chinois, en faisant le bilan des grandes interactions économiques et politiques.

⁴ Edinger H., Pistorius C., 2011: « Aspects of Chinese investment in the African resources sector » Journal of the Southern African Institute of Mining and Metallurgy, Vol. 11, No 7, July

En 2000, les décideurs chinois et africains ont mis en place le Forum de la Coopération Chine-Afrique (FOCAC), qui se tient tous les trois ans (quatre ont déjà été tenus – en 2000, 2003, 2006 et 2009, en alternance entre Beijing et un pays africain). Le Forum est devenu l'espace de lancement de la Politique Africaine de la Chine, tout en étant également à la fois le symbole et le relais politique de l'engagement chinois en Afrique.

Un autre point des relations Chine-Afrique est la création d'un fonds semi-souverain, le Fonds de développement Chine-Afrique (CADFund), de la China Development Bank pour un montant initial d'un milliard de dollars US. La majeure partie a déjà été déployée sur une large gamme de grands et petits projets sous forme d'apports de fonds propres pour promouvoir le développement africain de produits de base, la construction d'infrastructures sectorielles, l'agriculture, et notamment pour encourager la capacité de production manufacturière et de transformation légères à travers la création de Zones Economiques Spéciales (ZES) axées sur les exportations. Le fonds est supposé utiliser à terme jusqu'à 5 milliards de dollars US pour financer les investissements commerciaux chinois en Afrique, dans le cadre de joint-ventures avec des entreprises africaines. Le profil de prise de participation du CADFund (en particulier dans l'appui à la création des ZES et aux projets d'échanges agricoles), justifie à lui-seul l'argument selon lequel les intérêts de la Chine en Afrique vont bien au-delà de l'extraction de matières premières.

Un changement rapide s'est opéré dans l'équilibre mondial du pouvoir, passé entre les mains de nouveaux géants de la croissance qui s'industrialisent rapidement – tels que les économies des BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Les BRICS alimentent aujourd'hui la reprise mondiale et la croissance, avec leur demande considérable de ressources, de biens et de débouchés d'investissement. Contrairement aux économies développées fortement endettées dont les perspectives de croissance sont faibles à la suite de la crise financière mondiale, les économies des BRICS partagent toutes un objectif commun en Afrique. En dehors de l'Afrique du Sud qui, tout en étant membre des BRICS a une

stratégie spécifique vis-à-vis des autres pays africains, les autres membres du groupe des « émergents » sont tous engagés dans la course aux produits de base – qu’il s’agisse de carburants liquides ou de minéraux riches en carbone pour la production énergétique, de matières premières dites dures telles que les métaux et les minerais pour la production industrielle, ou de produits agricoles dits souples - dont ils ont tous besoin pour soutenir la croissance démographique explosive et l’urbanisation rapide dans leurs économies. A titre d’exemple, la population urbaine de la Chine a grimpé en flèche à 47% par rapport au pourcentage relativement faible de l’Inde de 31%, et de celui de l’Afrique, dont les centres urbains abritent près de 42% de la population. Selon les estimations, d’ici 2040, l’urbanisation de la Chine pourrait grimper à 70%, accentuant la croissance de la demande en biens de consommation et industriels, alors que l’Inde sera toujours à la traîne, à 48% et que l’Afrique grimpera à environ 53%⁵. La population rurale de la Chine est estimée à environ 48% de la population totale, soit 643 millions de personnes. Plus important encore, les personnes vivant dans une pauvreté extrême, c’est-à-dire en-dessous du seuil de pauvreté de la Banque mondiale, avec 1,25 dollar par jour, constituent environ 15% de la population, soit près de 200 millions de personnes, contre près de 300 millions en Afrique (29% au total) vivant encore dans un dénuement extrême. Compte tenu du fait que la Chine comme l’Inde affichent actuellement une croissance à deux chiffres, que ces deux nations sont déjà totalement tributaires des marchés, des ressources et des consommateurs mondiaux pour soutenir leurs trajectoires de croissance, et qu’elles sont, en outre, toujours en train de se développer à partir d’une base faible, avec de fortes populations rurales et de grandes inégalités, face à un marché global plus sophistiqué qui gagne en maturité, le besoin de sécurité alimentaire et énergétique globale est plus grand que jamais. En termes de réalisation de la sécurité alimentaire et énergétique globale, les pays du BRIC œuvrent activement auprès de l’Afrique de diverses manières.

⁵ Cilliers J., Hughes B., and Moyer J., 2011: “*African futures 2050: the next forty years*”, Institute of Security Studies, Monograph 175, January

Tout d'abord, en acquérant des actifs africains pour s'assurer un avantage compétitif ; puis en utilisant l'appareil étatique comme bras armé de l'investissement étranger et des acquisitions ; et enfin en soutenant leurs champions internes pour s'assurer une reconnaissance de marque et un statut à l'échelle internationale. Dans le sillage de la crise financière mondiale, les grands acteurs et les grandes sociétés chinoises ont été largement bénéficiaires car ayant saisi l'opportunité d'acquérir des actifs occidentaux défaillants en Afrique à des prix dévalués et ayant comblé les lacunes laissées par les investisseurs antérieurs.

Cette étude cherche à faire la lumière sur les récentes et croissantes relations commerciales entre la Chine et l'Afrique en examinant et en faisant le bilan des échanges, de l'investissement étranger direct (IED), de l'aide publique au développement (APD) et des flux financiers, là où les données permettent de telles analyses. Bien qu'elles aient créé bon nombre d'opportunités tant pour les entreprises que pour les consommateurs africains, ces relations impliquent également des défis importants pour des trajectoires de croissance et de développement viables pour le continent.

Relations économiques Chine-Afrique : Les faits et les chiffres

1.1. Le Commerce sino-africain

Les relations commerciales de la Chine ont été largement analysées et étudiées (voir par exemple Sandrey et Edinger (2009)¹, Sandrey et Edinger (2010)², Sandrey et Edinger (2011)³, Renard (2011)⁴, Zafar (2007)⁵, Ajakaiye et al. (2008)⁶, Villoria (2009)⁷, Maswana (2011)⁸), donnant un aperçu des valeurs, des volumes et des structures de ces relations commerciales. De telles analyses reposent sur la disponibilité des données, en particulier celles communiquées par les douanes chinoises, au vu des lacunes rencontrées dans la

¹ Sandrey S., Edinger H., 2009: « *Examining the South-African-China agricultural trading relationship* », Nordic Africa Institute Sweden, <http://www.nai.uu.se/publications/books/books.xml?id=25285>

² Sandrey S., Edinger H., 2010: « *China-Africa merchandise trade : what was the impact of the 2009 commodity price decline ?* », Tralac working paper No 2, Stellenbosch: tralac

³ Sandrey S., Edinger H., 2011: « *China's manufacturing and competition in Africa* », African development bank (AfDB), Working paper series No 128, April

⁴ Renard M.-F., 2011: « *China's trade and FDI in Africa* », African development bank (AfDB), Working paper series No 126, May

⁵ Zafar A., 2007: « *The growing relationship between China and Sub-Sahara Africa : macroeconomic, trade investment and aid links* », Published by Oxford University Press on behalf of the World bank, 2007

⁶ Ajakaiye, O., Oyejide, A., N'Zue, F. F., and Manda, D. K., 2008: « *Analysis of China-Africa Trade Relations: Insights from AERC Scoping Studies* » Policy Issues Paper No. 3, African Economic Research Consortium (AERC), December

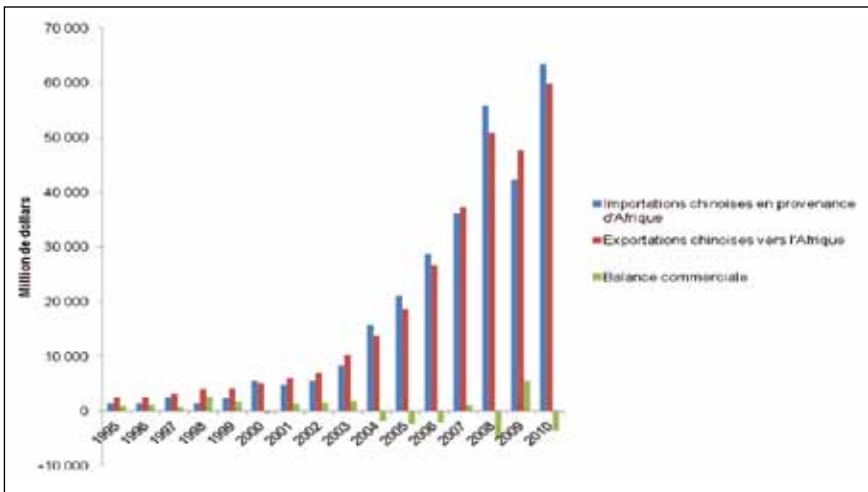
⁷ Villoria, N. B., 2009: « *China and the Manufacturing Terms-of-Trade of African Exporters* ». Journal of African Economies. 25th March

⁸ Maswana, J.-C., 2011: « *Emerging Patterns in Sino-African Trade and Potentials for Enterprise Development* »,

mise en place d'une base de données commerciales, exhaustive et comparative par les pays africains respectifs (Sandrey & Edinger, 2010).

Le commerce sino-africain remonte au II^{ème} siècle avant Jésus-Christ, et est devenu plus visible dans l'histoire économique du XV^{ème} siècle, avec les voyages effectués en Afrique par le navigateur chinois Zheng He. Toutefois, jusqu'au milieu des années 50, les échanges à proprement parler étaient minimes, et ont pris davantage d'ampleur à compter de 1978, la Chine ayant entrepris des politiques de réforme et de libéralisation économique sous Deng Xiaoping (Renard, 2011). Mais ce n'est qu'avec le lancement de la politique d'ouverture de la Chine et sa nouvelle concentration sur ses relations avec l'Afrique, au début du XXI^e siècle, que les flux commerciaux entre la Chine et le continent africain se sont réellement accélérés.

Figure 1: Relations commerciales de la Chine avec l'Afrique, millions de dollars (1995-2010)



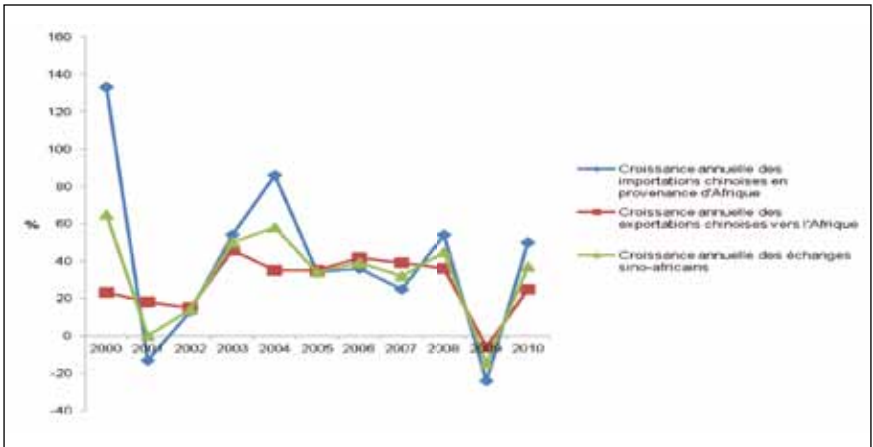
Source : Statistiques douanières chinoises dans l'Atlas du commerce mondial, 2011

Au cours des 15 dernières années, selon l'opinion majoritaire, les flux du commerce de marchandises en termes monétaires entre la Chine et l'Afrique ont enregistré des hausses substantielles. Inférieurs à 4 milliards de dollars en 1995, ils s'élevaient à près de 10 milliards de dollars en 2000. Dès 2010, les échanges entre la Chine et l'Afrique étaient multipliés par dix et plus, s'élevant à près de 124 milliards de dollars fin 2010. Lors du troisième Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) de 2006, un objectif avait été fixé visant à rehausser les échanges à 100 milliards de dollars dès fin 2010.⁹ Cet objectif, que l'on estimait ambitieux à l'époque, avait déjà été dépassé en 2008, en raison de la hausse des prix des produits de base, en particulier le pétrole, le cuivre, le minerai de fer et d'autres intrants de matières premières nécessaires à la Chine pour soutenir son effort d'industrialisation et de modernisation.

Ce brusque accroissement des échanges était lié à un certain nombre de moteurs politiques, sociaux et économiques que l'on peut classer comme suit : la quête de sécurité énergétique, de ressources, de marchés, et de sécurité alimentaire, entre autres. L'accroissement des relations commerciales a été stimulé davantage par une plus grande stabilité politique et de plus gros efforts de résolution des conflits dans certains États africains, notamment la fin de la guerre civile en Angola, en 2002 -actuellement premier partenaire commercial de la Chine sur le continent- ainsi que par le besoin de reconstruction et, de manière générale, de prise en compte du déficit en matière d'infrastructures dans un certain nombre d'économies post-crise. Dans l'ensemble, les échanges de la Chine avec l'Afrique, mais aussi avec le reste du monde, ont été soutenus par l'accession de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en 2001, qui alignait essentiellement les droits de douane et les restrictions connexes non-tarifaires aux normes et standards internationaux, élargissant les opportunités de pénétration du marché chinois pour une diversité de produits et de secteurs, y compris les produits agricoles (Sandrey & Edinger, 2009).

⁹ Voir www.focac.org

Figure 2 : Croissance annuelle des importations, des exportations et du total des échanges sino-africains en pourcentage (2010)



Source : Statistiques douanières chinoises dans Atlas du commerce mondial,

Les exportations africaines ont été stimulées par le redressement des prix des produits de base entre 2003 et 2008. La forte dépendance des échanges sino-africains vis-à-vis des prix des produits de base a été de nouveau mise en évidence en 2009. Dans le sillage de la crise financière globale et de la baisse des prix des produits de base, le commerce de marchandises avait chuté à 90 milliards de dollars en 2009. Avec la remontée des prix en 2010, il y a également eu un essor des flux commerciaux. Comme le montrent Sandrey et Edinger (2010), les valeurs totales du commerce de marchandises sino-africain en 2009 auraient pu être beaucoup plus faibles s’il n’y avait pas eu, cette année-là, un accroissement des volumes des exportations de produits de base clés, (en raison de la baisse des prix de tels produits). Ainsi, les pays africains exportateurs de ressources ont de fait atténué cette année-là, certains des effets néfastes de la faiblesse des prix des produits de base sur les relations commerciales du continent avec la Chine. On peut dire que la crise

financière mondiale a mieux positionné la Chine comme partenaire commercial clé du continent par rapport aux autres partenaires.

En termes de pourcentage, les échanges sino-africains s'étaient contractés de 15,7% en 2009, en raison d'une contraction de 24,3% des importations chinoises en provenance d'Afrique, mais ont rebondi à des taux de croissance moyens enregistrés au cours des cinq années précédant la crise financière mondiale. Au cours de la période 2000-2010, les importations chinoises en provenance d'Afrique ont affiché une augmentation moyenne annuelle de 41%, contre 28,5% pour les exportations. La croissance du total des échanges a été largement positive et reflète un taux de croissance annuel moyen de 33% -dépassant de près de 13 points de pourcentage le taux de croissance annuel moyen du commerce de marchandises indo-africain sur une période similaire, entre 2000 et 2009-.

Ceci dit, le profil des échanges bilatéraux d'autres pays du BRIC (notamment l'Inde, mais également le Brésil et la Russie) avec l'Afrique est éclipsé par l'ampleur des liens commerciaux avec la Chine. Les échanges conjoints de l'Inde, du Brésil et de la Russie avec le continent représentent en gros 50% des échanges avec la Chine, en termes de dollars US (voir Figure 3). En comparaison, il est prévu que les échanges entre la Chine et les Emirats Arabes Unis (EAU) s'élèveront à 100 milliards de dollars d'ici 2015¹⁰, alors que les échanges sino-africains pourraient presque tripler, à 300 milliards de dollars d'ici 2015¹¹.

¹⁰ Voir [http://www.uaeinteract.com/docs/China_trade_with_UAE_forecast_to_top_US\\$100bn/41237.htm](http://www.uaeinteract.com/docs/China_trade_with_UAE_forecast_to_top_US$100bn/41237.htm)

¹¹ Voir [http://www.uaeinteract.com/docs/China_trade_with_UAE_forecast_to_top_US\\$100bn/41237.htm](http://www.uaeinteract.com/docs/China_trade_with_UAE_forecast_to_top_US$100bn/41237.htm)

Figure 3: Commerce de marchandises des BRIC avec l’Afrique, en milliards de dollars (2000 et 2010)

Année	Chine-Afrique	Inde-Afrique	Brésil-Afrique	Russie-Afrique
2010	123,33	40,72	21,53	5,92
2005	39,80	11,01	13,26	3,47
2000	10,60	5,43	4,54	1,46

Source : Statistiques douanières chinoises dans l’Atlas du commerce mondial ; FMI, Banque mondiale et Goldman Sachs, dans FT *This is Africa* (2011)

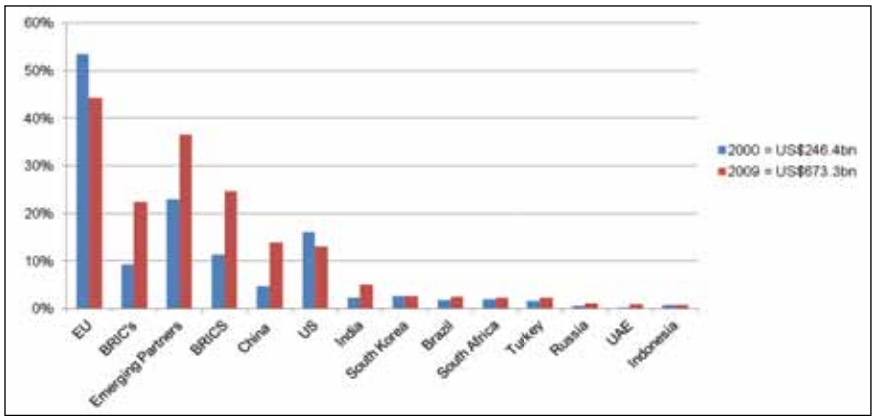
L’accélération de la croissance des échanges avec l’Afrique a élevé la Chine au rang de principal partenaire commercial du continent, une position antérieurement occupée par les États-Unis (USA). Toutefois, en tant que bloc régional, l’UE conserve la part la plus large des échanges de l’Afrique. Par exemple, dans Sandrey et Edinger (2010), à partir de données de 2008, sur les 16 premiers pays africains exportateurs, 10 avaient l’UE comme principale destination de leurs exportations, contre 3 avec les États-Unis. La Chine n’était la première destination que pour deux pays. Une analyse similaire a été faite sur les plus grands pays africains importateurs. Sur les 16 principaux importateurs, douze faisaient venir leurs importations essentiellement des pays de l’UE, reflétant les courants d’échanges avec les puissances coloniales antérieures (Sandrey & Edinger, 2010).

Le graphique ci-dessous montre les relations entre les pays émergents issus des BRIC et l’Afrique.

En termes d’engagement commercial bilatéral de ces pays avec le continent, la part des pays du BRIC dans le total du commerce de l’Afrique est substantielle, à 22%, dont une contribution chinoise de près de 64%. Les acteurs émergents, la Corée du Sud par exemple,

sont souvent négligés, mais la Corée est devenue le quatrième partenaire commercial de l’Afrique, évinçant à la fois le Brésil et la Russie, et a gagné du terrain dans une gamme diversifiée de secteurs allant de l’énergie et de la production d’électricité aux infrastructures et à la construction. La Turquie également, avec près de 20 milliards de dollars US d’échanges bilatéraux annuels, essentiellement axés sur le secteur des biens de consommation, devient un acteur de plus en plus important en Afrique. La contribution de l’Afrique du Sud est décevante et met l’accent sur le manque d’activité commerciale intra-régionale en Afrique (dans la gamme de 10-12%)¹², et sur la fragmentation régionale.

Figure 4 : Panier d’échanges commerciaux bilatéraux de l’Afrique par pays/région, Part en pourcentage du total des échanges (2000 et 2009)



Source: African Economic Outlook, 2011, Frontier Advisory research¹³.

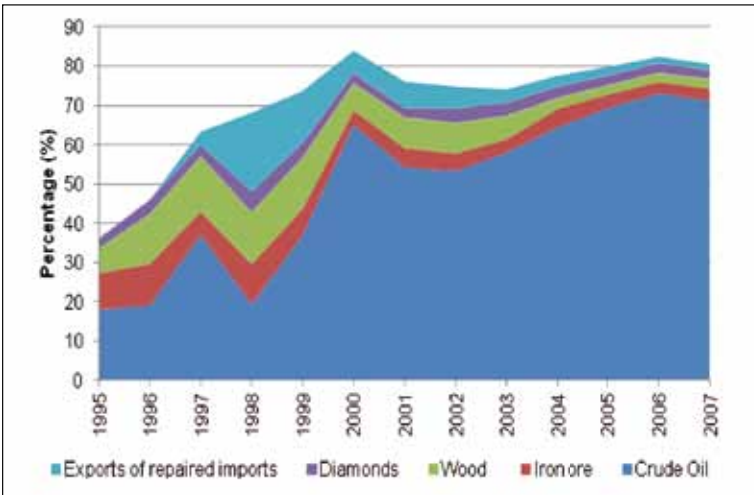
* A l’exclusion des économies développées de l’OCDE

¹² McKinsey Global Institute, 2010: “Lions on the move: The progress and potential of African economies”. June. http://www.mckinsey.com/mgi/publications/progress_and_potential_of_african_economies/index.asp

¹³ Frontier Advisory, 2009 : « Africa’s importance to the BRIC countries », Octobre, Préparé et publié par la Standard Bank

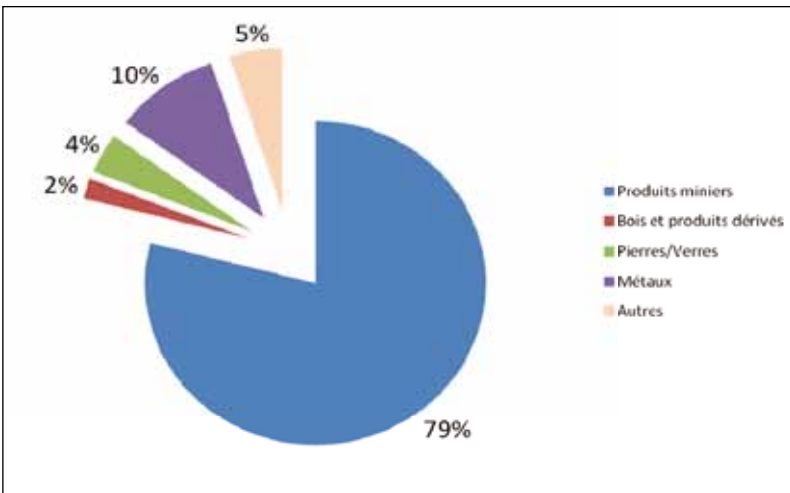
Les flux commerciaux de marchandises sino-africains suivent étroitement les avantages comparatifs respectifs du géant asiatique de la manufacture, et du continent qui regorge de ressources, et reflètent donc également les flux commerciaux africains avec les grands partenaires commerciaux traditionnels (Sandrey & Edinger, 2011). L'Afrique exporte essentiellement des produits de base vers la Chine et la Chine en retour fournit le continent en biens de consommation et produits électroniques, machines, équipements de transport et autres produits manufacturés. Selon les données des douanes chinoises, les échanges sont assez équilibrés au cours de la période examinée, la Chine enregistrant un déficit commercial sur quatre des six dernières années, comme le montre la Figure 1. Ceci résulte essentiellement du fait que le panier des exportations africaines est dominé par les ressources naturelles. En outre, ce panier est concentré essentiellement sur un certain nombre de lignes de produits clés. Les carburants minéraux, principalement le pétrole, sous-tendent les importations chinoises en provenance du continent. Depuis le début de siècle, le pétrole brut enregistre une hausse, passant d'une part de près de 40% en 1999 à plus de 70% dès 2007. D'autres matières premières clés constituent le reste du panier des exportations de produits de base, essentiellement le minerai de fer, le bois, ainsi que le diamant, ces quatre matières premières comptant cumulativement, à la fin de 2007, pour près de 80% des importations chinoises en provenance d'Afrique.

Figure 5: Principales importations de la Chine en provenance d'Afrique, en pourcentage (1995-2007)



Source : Statistiques douanières chinoises dans Atlas du commerce mondial ; Analyse de Trade Law Centre (TRALAC)

Figure 6: Importations de la Chine en provenance d'Afrique, par grandes sections SH 2010



Source : Statistiques douanières chinoises dans Atlas du commerce mondial ; analyse des auteurs

Par grandes sections SH (Système Harmonisé), les produits minéraux (essentiellement le pétrole brut) comptaient en 2010 pour 79,6% des importations chinoises en provenance d'Afrique. Viennent ensuite les métaux (9,8%), la pierre et le verre (3,8%), le bois et les produits ligneux (2,1%). Comme le montre la Figure 7, les 5 premières lignes de produits du niveau à huit chiffres du SH constituaient en 2010, 79,4% des importations chinoises en provenance du continent et montraient la forte concentration de celles en provenance d'Afrique (les exportations africaines vers la Chine). Ceci affiche un profil similaire à celui des exportations africaines vers les États-Unis.¹⁴ Ce panier d'exportations africaines dominé par les ressources cadre également avec l'octroi par la Chine d'un accès presque en franchise de droit pour les matières premières. Des travaux de recherche antérieurs ont montré que le droit moyen imposé sur les exportations africaines dans les ports d'importation chinois était inférieur à 1%. Par contre, les exportations agricoles africaines ont davantage de difficultés à pénétrer le marché chinois. S'il y a une réduction progressive des droits de douane sur les produits agricoles destinés à la Chine (Sandrey et Edinger, 2009), par exemple, identifient les obstacles non-tarifaires au commerce comme contrainte majeure, en particulier pour les produits agricoles sud-africains pénétrant le marché asiatique.

Pour favoriser une plus grande diversité des lignes de produits d'exportation, dans le cadre des mesures du FOCAC de 2006¹⁵, l'octroi d'un accès préférentiel au marché chinois pour un certain nombre de produits africains a été annoncé. La liste qui contenait initialement 190 produits, a été étendue pour inclure 440 produits d'exportation des pays les moins avancés (PMA). Toutefois, il n'y a pas eu beaucoup de recours à cet accès préférentiel pour les exportations africaines, et les avantages monétaires découlant de ce traitement de droit nul accordé aux lignes de produits clés des

¹⁴ Voir Sandrey et Edinger (2011) pour une analyse plus détaillée.

¹⁵ Voir <http://www.focac.org/eng/ltda/dscsbzjhy/DOC32009/t280369.htm>

PMA ont été limités¹⁶. Il a néanmoins été annoncé que cette liste de produits en franchise de droits serait étendue à 95% de toutes les exportations africaines destinées à la Chine, dans le cadre des engagements du FOCAC de 2009¹⁷. Il se pose toutefois la question de l'effet de l'accès préférentiel et en franchise de droits nuls sur d'autres exportations de produits africains vers la Chine, car ceci ne créera nécessairement ni de nouvelles lignes d'échanges, ni une plus grande capacité d'exportation dans certains des marchés des PMA d'Afrique.

Figure 7 : 5 premières importations chinoises en provenance d'Afrique en millions de dollars et en pourcentage (2010)

Rang	Code SH	Description de produit	Valeur (millions de dollars)	Part en (%)
1	2709	Huiles de pétroles et autres huiles obtenues à partir de produits bitumineux (M)	40 370,97	63,58
2	2601	Minerais et concentrés de fer ; notamment fer grillé (P)	4 686,80	7,38
3	7403	Cuivre et alliages de cuir raffinés, non forgés	1 986,07	3,13
4	7402	Cuivre non raffiné, anodes de cuivre pour électrolyse (R)	1 817,36	2,86
5	7110	Platine, non forgé ou semi-manufacturé (Po)	1 555,06	2,45
5 premières		Part en % cumulative des importations totales		79,40

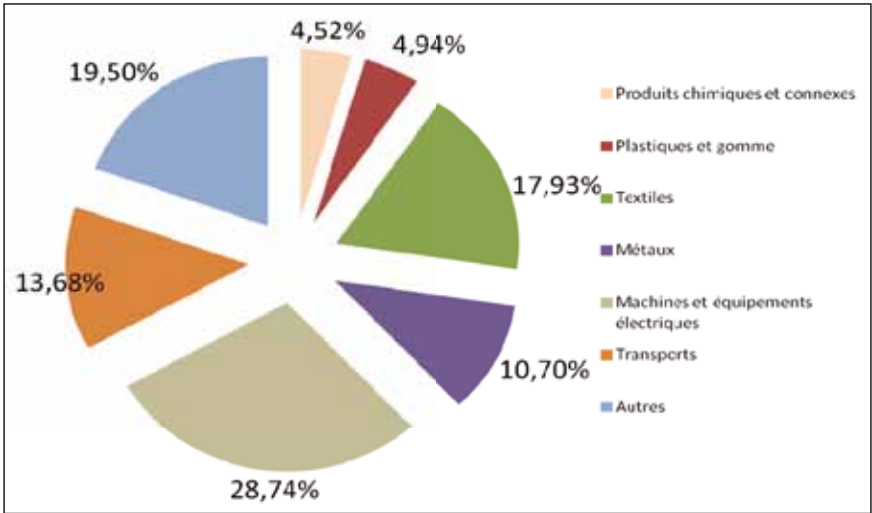
Source : Statistiques douanières chinoises dans l'Atlas du commerce mondial, analyse TRALAC

¹⁶ Alves, P., 2008: "China's preferential trade policy as a foreign policy tool", in Edinger, H., Herman, H. and Jansson, J. (eds), 2008 "New Impulses from the South: China's engagement of Africa". Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch: www.ccs.org.za

¹⁷ Voir <http://www.focac.org/eng/ltada/dsjbjzjhy/hywj/t626387.htm>

Le panier d'exportation de la Chine vers l'Afrique est, on peut le comprendre, beaucoup plus diversifié. Selon les principales sections SH présentées dans la Figure 8, les machines et les produits électriques comptaient pour près de 30% des produits exportés vers le continent en 2010, et comprenaient essentiellement des équipements liés aux TIC. Viennent ensuite les produits textiles (17,93%), essentiellement les tissus tissés, puis les équipements de transport (13,68%), comprenant les motocyclettes et les véhicules à moteur. Un certain nombre de pays sont de plus en plus importateurs de biens durables tels que les télévisions, de biens non-durables, comme les vêtements et les textiles, et le « prix Chine » offre une plus grande variété de produits aux consommateurs modestes, ouvrant le marché de consommation africain d'un milliard de personnes à des multinationales chinoises étatiques comme à des petits négociants privés aspirant à y pénétrer. En outre, en raison du déficit en matière d'infrastructures dans un certain nombre de pays et des intérêts et activités de construction des entreprises chinoises dans ces marchés, associés à l'offre locale insuffisante de matériaux et d'équipements, on assiste à la mise en place de chaînes d'approvisionnement en intrants de construction importés de Chine. Les 5 premières lignes d'importation par classement SH au niveau à 4 chiffres étaient bien inférieures à 18,77% du total des exportations chinoises vers le continent, comme le montre la Figure 9, reflétant les lignes de produits plus diversifiés.

Figure 8: Exportations chinoises à destination de l’Afrique, par sections majeures SH (2010)



Source : Statistiques douanières chinoises dans Atlas du commerce mondial

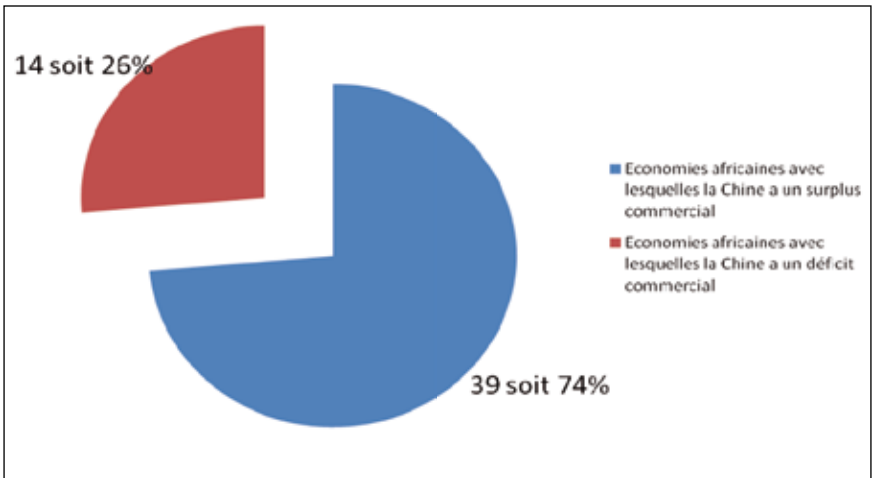
Figure 9 : 5 premières exportations chinoises vers l’Afrique par niveau SH à 4 chiffres, en millions de dollars et en pourcentage (2010)

Rang	Code SH	Description de produit	Valeur(en millions de dollars)	Part (%)
1	8901	Bateaux de croisière, navires de charge, Cargo & navires sim Fo	3 786,80	6,33
2	8517	TV; autres appareils de transmission, de réception, de voix, images et données	3 013,20	5,04
3	5208	Tissus tissés en coton contenant 85% de coton poids	1 936,90	3,40
4	6402	chaussures avec semelles intérieures et extérieures en caoutchouc	1 334,44	2,23
5	8711	Motocyclettes & Cycles avec moteur auxiliaire	1 152,01	1,93
5 premières		Part cumulative en % du total des importations		18,77%

Source : Statistiques douanières chinoises dans Atlas du commerce mondial

Cependant, un nombre croissant d'économies africaines enregistrent des déficits commerciaux avec la Chine. Comme l'illustre la Figure 10, 74% des partenaires commerciaux africains de la Chine (soit 39 pays) ont enregistré des déficits commerciaux avec elle. Il s'agit entre autres du Nigeria, de l'Égypte, du Liberia, de l'Algérie et du Bénin, qui occupent les 5 premières places. Un nombre restreint d'économies africaines, des pays essentiellement exportateurs de ressources tels que l'Angola, le Soudan, le Congo-Brazzaville, la Lybie et la Zambie, avaient des excédents commerciaux importants en 2010, selon les Statistiques douanières chinoises.

Figure 10: Distribution des balances commerciales de la Chine avec l'Afrique (2010)

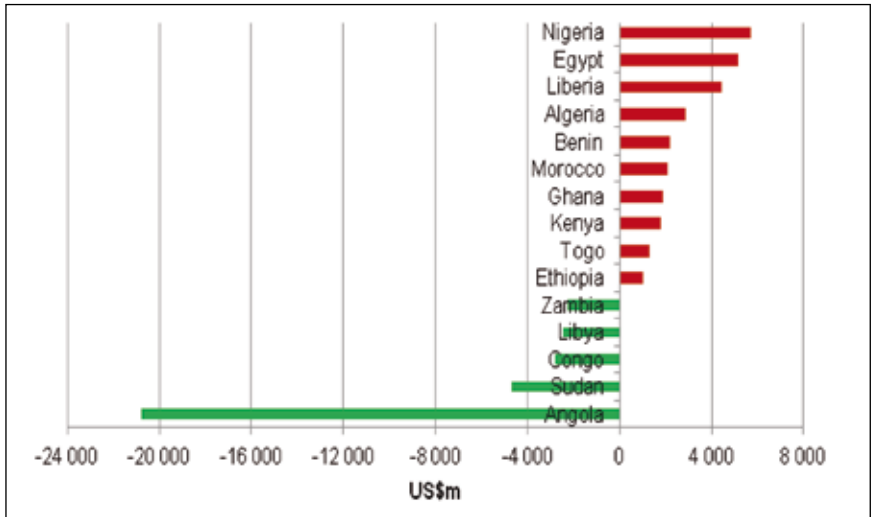


Source : Statistiques douanières chinoises dans l'Atlas du commerce mondial

Dans l'ensemble, l'expansion du commerce de marchandises sino-africain est dû surtout aux valeurs et aux volumes commerciaux croissants de la Chine avec des pays exportateurs de produits de base tels que l'Angola, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Soudan, le pétrole étant le produit dominant pour tous ces pays, sauf l'Afrique

du Sud, (Angola, environ 99,5% en 2009 ; Nigeria, 79%, y compris le gaz, 92,5% ; et Soudan, 99%). Ainsi, le profil d'importation concentré de la Chine eu égard aux exportations africaines se reflète également en termes de partenaires commerciaux, avec une dépendance à l'égard des approvisionnements en pétrole en provenance de l'Angola et du Soudan essentiellement.

Figure 11: Principaux pays excédentaires et déficitaires par valeur, en millions de dollars (2010)



Source : Statistiques douanières chinoises dans l'Atlas du commerce mondial

Comme on peut le voir d'après la Figure 12, les 10 principaux partenaires importateurs comptaient pour près de 90% du total des importations en provenance d'Afrique. Par contre, sur le plan de l'exportation, pour la Chine, il y a une gamme plus diversifiée de produits qui comprend la chaîne d'approvisionnement pour la construction, les biens de consommation et l'électronique, les véhicules et les appareils et équipements TIC importés par les grandes économies du continent. L'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Égypte sont en 2010, les 10 principaux importateurs de tels

produits chinois. Les 10 principaux clients de la Chine en Afrique recevaient 71% des exportations chinoises vers le continent.

Il est particulièrement révélateur que parmi les 10 principaux partenaires commerciaux figurent un certain nombre de pays d'Afrique du Nord, dont l'Égypte, la Lybie, l'Algérie et le Maroc, qui, en 2010, comptaient pour environ 18% du total du commerce de marchandises sino-africain. Au vu de la situation récente en Afrique du Nord, on s'attend à des effets négatifs sur les flux commerciaux de ces pays avec la Chine au cours de l'année 2011, en raison des changements politiques et des conflits qui en ont résulté et qui auront en retour une incidence sur les flux commerciaux sino-africains dans leur ensemble.

Figure 12 : Principaux pays partenaires commerciaux de la Chine en Afrique, en millions de dollars (2010)

Rang	Par total échanges	Valeur (en millions de dollars)	Premières destinations exportations chinoises	Valeur (en millions de dollars)	Premières sources d'importations chinoises	Valeur (en millions de dollars)
1	Angola	24 813,60	Afrique du Sud	10 807,19	Angola	22 809,91
2	Afrique du Sud	22 230,80	Nigeria	6 694,59	Afrique du Sud	11 423,58
3	Soudan	809,38	Égypte	6 039,18	Soudan	6 654,05
4	Nigeria	763,05	Liberia	4 386,32	Lybie	4 505,63
5	Égypte	656,87	Algérie	3 999,09	Congo	3 154,69
6	Lybie	667,03	Maroc	2 484,25	Zambie	2 549,22
7	Algérie	5 173,36	Bénin	2 273,21	RDC.	2 466,34
8	Congo	3 508,33	Lybie	2 061,39	Algérie	1 174,27
9	RDC	2 940,09	Angola	2 003,71	Nigeria	1 068,47
10	Maroc	2 934,01	Soudan	1 955,33	Mauritanie	968,40
Pourcentage du total		74,19%		71,38%		89,42%

Source : Statistiques douanières chinoises dans Atlas du commerce mondial

Pour ce qui est des principaux partenaires commerciaux africains, il y a des similarités manifestes entre les pays du BRIC, comme le montre la Figure 13. L'Afrique du Sud et l'Égypte figurent au nombre des 5 principaux partenaires commerciaux du BRIC. De même, le Nigeria est au nombre des 5 principaux partenaires commerciaux de l'Inde, du Brésil et de la Russie, alors que l'Angola est en 1^{ère}, 3^{ème} et 5^{ème} position pour la Chine, l'Inde et le Brésil respectivement.

Figure 13 : 5 principaux partenaires commerciaux des pays du BRIC en Afrique, en milliards de dollars (2010)

Rang	Chine		Inde		Brésil		Russie	
	Pays	Valeur (en milliards de dollars)	Pays	Valeur (en milliards de dollars)	Pays	Valeur (en milliards de dollars)	Pays	Valeur (en milliards de dollars)
1	Angola	24,80	Nigeria	9,82	Nigeria	7,40	Égypte	2,00
2	Afrique Sud	22,20	Afrique Sud	7,90	Algérie	3,40	Maroc	0,80
3	Soudan	8,60	Angola	5,00	Égypte	2,23	Afrique du Sud	0,52
4	Égypte	7,80	Égypte	3,20	Afrique du Sud	2,10	Tunisie	0,50
5	Lybie	6,60	Algérie	1,70	Angola	1,50	Nigeria	0,30
Total Afrique		123,30		40,72		21,53		5,92

Source : Statistiques douanières chinoises dans l'Atlas du commerce mondial; FMI, Banque mondiale et Goldman Sachs, dans *FT This is Africa* (2011)

Totalisant plus de 50 économies, l'Afrique dans son ensemble se classe au 7^{ème} rang des partenaires commerciaux mondiaux de la Chine, ce qui montre l'importance marginale des différents États africains partenaires commerciaux bilatéraux de la Chine.

Figure 14 : Principaux partenaires commerciaux bilatéraux de la Chine, en milliards de dollars (2010)

Rang	Chine		Inde		Brésil		Russie	
	Pays	Valeur (en milliards de dollars)	Pays	Valeur (en milliards de dollars)	Pays	Valeur (en milliards de dollars)	Pays	Valeur(en milliards de dollars)
1	Angola	24,80	Nigeria	9,80	Nigeria	7,40	Égypte	2,00
2	Afrique Sud	22,20	Afrique Sud	7,90	Algérie	3,40	Maroc	0,82
3	Soudan	8,60	Angola	5,00	Égypte	2,20	Afrique du Sud	0,50
4	Égypte	7,80	Égypte	3,20	Afrique du Sud	2,10	Tunisie	0,50
5	Lybie	6,60	Algérie	1,72	Angola	1,53	Nigeria	0,30
Total Afrique		123,30		40,72		21,53		5,92

Source: Administration générale des douanes de la RPC, Statistiques douanières chinoises, 2011

1.2. L'investissement chinois en Afrique

L'accroissement des flux financiers au fil des ans a été stimulé par l'essor de l'investissement des entreprises chinoises dans diverses industries, à travers le continent. Des entreprises étatiques chinoises sont encouragées à investir et à opérer à l'étranger ; ceci est largement lié aux objectifs de quête de ressources stratégiques et de marchés de la Chine. Depuis le début du siècle, la présence de la Chine s'est renforcée de manière significative tant en Afrique que dans d'autres parties du monde. Les entreprises étatiques sont au cœur de l'aspiration globale de la Chine et ont fait des percées majeures dans les marchés étrangers. Si l'on en juge par le nombre d'entreprises chinoises figurant dans le Global Forum 500, la liste de multinationales chinoises majeures s'allonge de manière régulière.

En 2009, 34 entreprises de Chine continentale figuraient au nombre des 500 plus grandes entreprises, entre la 9^{ème} et la 499^{ème} place. En 2011, on en compte 57, avec une amélioration du classement, entre la 3^{ème} et la 485^{ème} place, et trois entreprises au nombre des dix premières¹⁸.

Figure 15: IDE chinois en Afrique par secteur, US\$ millions (1979-2000)

Secteur/ Industrie	Nombre de projets	Valeur des investissements (en millions de dollars)
Agriculture	22	48
Extraction de ressources	44	188
Manufacture	230	315
Machines	20	16
Appareils électroménagers	36	25
Industrie légère	82	87
Textiles	58	102
Autres produits manufacturiers	34	86
Services	200	125
Autres	3	6
Total	499	681

Source : CNUCED, 2007

Avant 2001 et selon la CNUCED (2007)¹⁹, les investissements chinois en Afrique, tels que qualifiés par l’investissement direct étranger (IDE), s’élevaient à près de 681 millions de dollars US au cours de la période de plus de vingt ans, 1979-2000, pour un total de 499 projets. Ces investissements étaient concentrés dans le secteur manufacturier par nombre de projets et par valeur ; venaient ensuite les industries extractives.

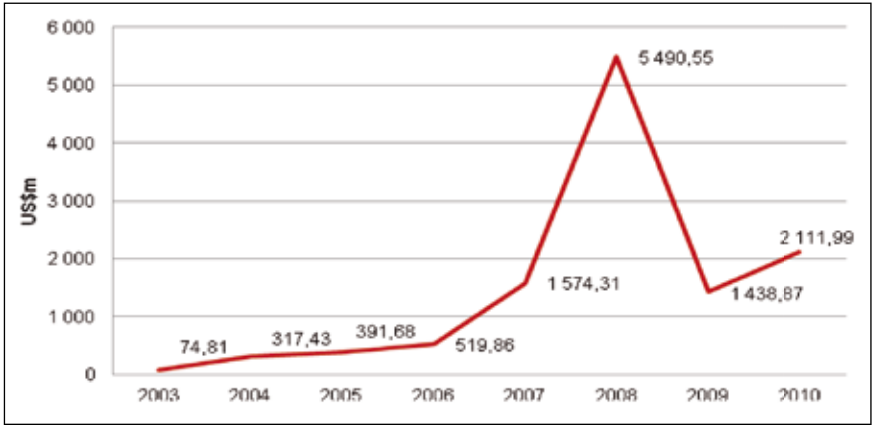
¹⁸ CNN Money: <http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2011/countries/China.html>

¹⁹ UNCTAD, 2007: “Asian Foreign Direct Investment in Africa: Towards a New Era of Cooperation among Developing Countries”: 27 March 2011. United Nations

Depuis lors, les flux d'IDE chinois vers l'Afrique ont enregistré une augmentation rapide, passant à 1,5 milliard de dollars par an en 2007 et 2009, et dépassant 2 milliards de dollars US en 2010 ; ces chiffres sont toutefois biaisés par un seul investissement de l'ICBC (Industrial and Commercial Bank of China), qui a acquis 20% de la Standard Bank d'Afrique du Sud pour un montant de 5,4 milliards de dollars US - à ce jour l'investissement étranger direct chinois le plus important en Afrique²⁰. En dépit de la distorsion résultant de l'ampleur de la transaction ICBC-Standard Bank, les flux d'IDE chinois vers l'Afrique révèlent une tendance à la hausse, avec toutefois une baisse à des niveaux à peu près identiques à ceux de 2007, 2009 et 2010. L'accroissement des flux d'IDE est soutenu par des politiques chinoises ciblées visant à promouvoir et à assister l'investissement des entreprises dans le continent. Dans la seconde moitié de la dernière décennie, la National Development and Reform Commission (NDRC) - l'agence de planification macro-économique sous l'autorité directe du Conseil d'État (l'organe de prise de décision le plus élevé en Chine)- publiait un certain nombre de rapports et de documents d'orientation qui mettaient l'accent sur l'importance du continent africain pour la poursuite de la croissance de la Chine et, de manière explicite, encourageait et incitait les entreprises chinoises à explorer les opportunités de marché sur le continent africain.

²⁰ L'ICBC (Industrial and Commercial Bank of China) a acquis 20% de la Standard Bank d'Afrique du Sud, pour 5,4 milliards de dollars US, en 2008. Cette telle participation à Standard Bank indique l'importance que revêt le continent africain pour les institutions financières chinoises, à travers un partenariat avec de loin la plus grande institution financière du continent. Hormis l'Afrique du Sud, Standard Bank est présent dans 17 pays africains et dans 16 autres pays dans le reste du monde.

Figure 16: Flux sortants d'IDE chinois vers l'Afrique, en millions de dollars (2003-2010)



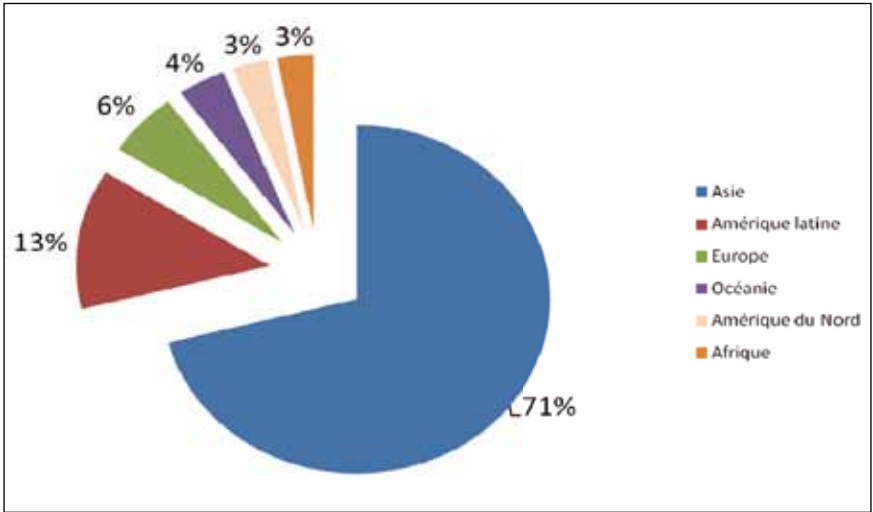
Source : Ministère du commerce de la RPC, Bureau national des statistiques de la RPC, Administration d'État du contrôle des changes, 2011

De même, au cœur de la crise financière mondiale, de concert avec la SASAC (Commission de Supervision et d'Administration des Actifs Etatiques) et la NDRC (Commission Nationale pour la Réforme et le Développement), le gouvernement chinois a encouragé les entreprises étatiques à acquérir des actifs à travers le monde. L'appel du gouvernement à effectuer des acquisitions a été lancé à un moment où les prix des actifs fléchissaient en raison de la récession mondiale et des effets de la crise qui avait durement frappé les investisseurs européens et nord-américains. Les compagnies minières chinoises étaient en première ligne dans cette frénésie d'acquisitions, achetant également des actifs en Afrique, dont des actifs miniers en Zambie (voir Edinger & Pistorius, 2011). Le pouvoir d'achat à l'étranger est stimulé par les importantes réserves de devises de la Chine qui connaissent un accroissement rapide. Fin mars 2011, des réserves de plus de 3 mille milliards de dollars ont été accumulées,²¹ permettant l'acquisition d'actifs à l'étranger et

²¹ Voir <http://www.safe.gov.cn>

le financement de projets d'infrastructures à grande échelle en Afrique, par exemple à un moment où la Chine cherche à diversifier ses avoirs en devises, essentiellement dominés par le dollar.

Figure 17: Flux sortants d'IDE chinois par région (2009)



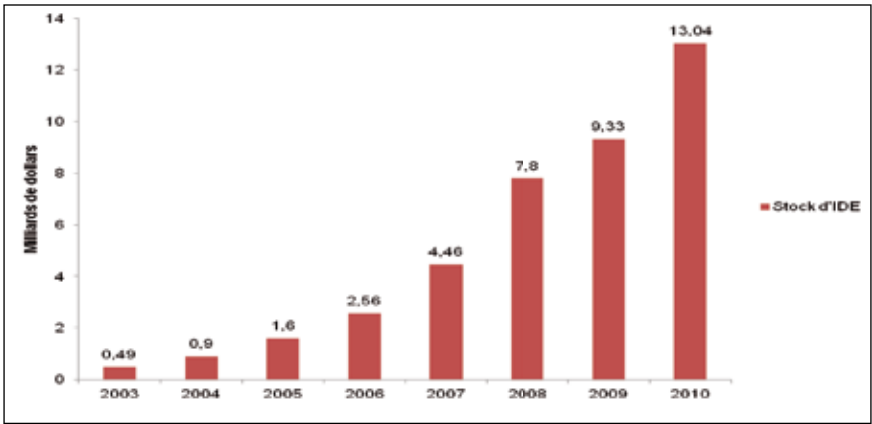
Source: Ministère du commerce de la RPC, Bureau national des statistiques de la RPC, Administration d'État du contrôle des changes, 2011

Alors que les sorties globales d'IDE chinois sont en hausse, le continent reste un faible bénéficiaire de ces flux à l'échelle régionale. En 2009, la part de l'Afrique dans le total des sorties d'IDE chinois n'était que de 3% (comme le montre la Figure 17). Selon le Ministère chinois du commerce (MOFCOM), les sorties d'IED chinois cette année-là s'élevaient à 56,5 milliards de dollars US, soit près de vingt fois plus qu'en 2003, où elles étaient de 2,855 milliards de dollars. Par secteur, en 2009, le stock le plus important de sorties totales globales d'IDE chinois a été enregistré dans les services de leasing et les services aux entreprises ; venaient ensuite la finance, le

commerce de gros et de détail et l'industrie minière. Cependant, les transactions dans les secteurs de la construction et de l'extraction minière signées entre la Chine et les pays en développement figurent au nombre des plus notoires au cours des dernières années. Les formules de prêts adossés aux produits de base et les opérations d'infrastructures, en particulier avec des pays ayant des problèmes de financement mais dotés de ressources, ont été des facteurs majeurs de la réussite de la Chine à l'étranger. La CNPC (China National Petroleum Corporation) et Sinopec -deux importantes sociétés pétrochimiques chinoises- interviennent dans au moins 11 transactions prêts-contre-pétrole avec 8 pays pour un montant total de 77 milliards de dollars US. Toutefois, ces transactions ne correspondent pas nécessairement, de manière stricte, à la définition de l'IDE.

Si la part de l'Afrique dans les flux d'IDE chinois est faible, à savoir 3%, ces flux d'investissements devraient être interprétés avec prudence, au vu de la distorsion créée par les flux vers les centres financiers offshore (tels que les Iles Vierges britanniques, et les Iles Caïmans), qui biaisent la part d'IED reçue par des régions telles que l'Amérique latine. Cependant, l'engagement extérieur de la Chine révèle une tendance à une orientation vers les pays en développement, en particulier vers les pays richement dotés de ressources naturelles telles que le pétrole, les minerais et les métaux. Sur le plan géographique, les pays en développement d'Asie et d'Afrique ont bénéficié de beaucoup d'attention de la part des entreprises chinoises, avec, en 2008, près de 78% des sorties d'IDE allant vers l'Asie (y compris Hong-Kong). En 2008, l'Afrique a reçu la deuxième part la plus importante d'IDE, suivie de l'Amérique latine. En 2009, ce chiffre s'est de nouveau inversé pour retrouver la tendance d'avant 2008, la transaction ICBC-Standard Bank ayant biaisé la distribution régionale des flux d'IDE de 2008.

Figure 18: Stocks des sorties d'IDE chinois vers l'Afrique, en milliards de dollars (2003-2010)



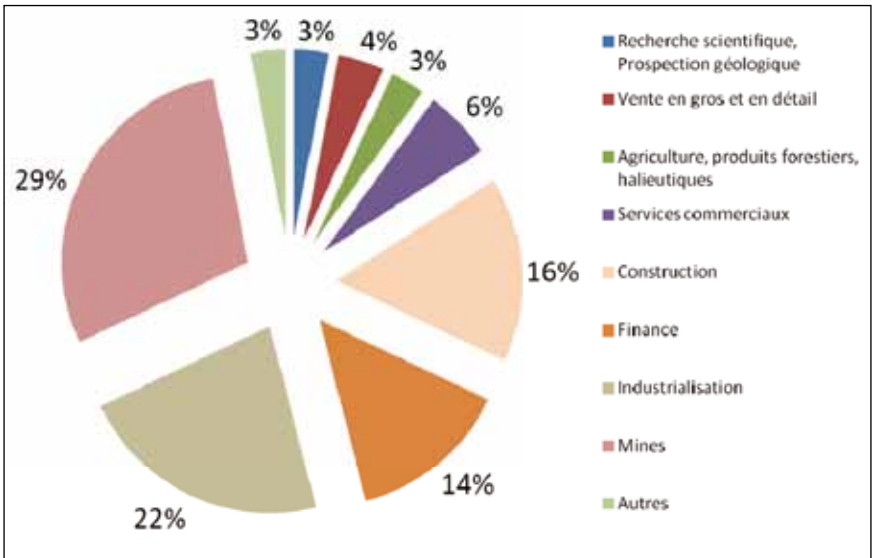
Source : Ministère du commerce de la RPC, Bureau national des statistiques de la RPC, Administration d'État du contrôle des changes, 2011

Il y a lieu d'attirer l'attention sur le fait que les chiffres de l'IDE sous-estiment l'activité et les opérations des entreprises chinoises à l'étranger, en particulier en Afrique, car les activités de financement de la dette et des prêts, par exemple, n'apparaissent pas dans les chiffres publiés de l'IDE chinois. En outre, les investissements dans les sociétés multinationales sont considérés comme des investissements dans les pays où elles ont leur siège et pas nécessairement dans les pays où ces sociétés opèrent, en particulier dans le cas des opérations minières. Toutefois, du fait que cette lacune s'applique aux opérations chinoises à l'échelle mondiale, on peut toujours se fonder sur les flux d'IDE pour illustrer les tendances des engagements extérieurs chinois et faire ressortir les pays clés où la Chine a des intérêts majeurs. Un facteur supplémentaire qui fausse le panorama des investissements chinois à l'étranger est le fait que les sociétés chinoises effectuent des projets de construction. Dans de tels cas, les fonds sont directement transférés aux entreprises impliquées et peuvent ne pas être enregistrés comme provenant de Chine. Si ceci est pris en compte, on note que la valeur des activités

des sociétés chinoises à l'étranger, mesurée par les flux d'IDE, est susceptible d'être largement sous-estimée.

Cumulativement, les chiffres des sorties d'IDE chinois vers l'Afrique, fin 2010, atteignaient 13,04 milliards de dollars US, presque trois fois plus que les chiffres du stock de 2007, dans le contexte de l'investissement majeur en 2008, dans la Standard Bank d'Afrique du Sud.

Figure 19 : Composition du stock de sorties d'IDE chinois vers l'Afrique (2009)



Source : Ministère du commerce de la RPC, Bureau national des statistiques de la RPC, Administration d'État du contrôle des changes, 2011

En Afrique, l'IDE chinois cumulatif était concentré, fin 2009, dans les secteurs de l'industrie minière (29,2%) de la fabrication (22%), de la construction (15,8%) et du financement (13,9%). Par pays, les plus grands bénéficiaires de l'IDE étaient l'Afrique du Sud (US\$ 2,3 milliards), le Nigeria (US\$ 1,03 milliards), la Zambie (US\$ 843,97

millions), l'Algérie (US\$ 751,26 millions) et le Soudan (US\$ 563,89 millions). Les chiffres désagrégés de l'IDE par secteur pour différents pays ne sont pas publiés par MOFCOM. Les travaux de recherche commandités en 2009 par le Consortium africain de recherche économique (AERC)²² montrent que le stock d'IDE chinois en Afrique en 2005, était concentré dans les 5 mêmes pays : Soudan, Algérie, Zambie, Nigeria et Afrique du Sud comptaient pour 56% de l'IDE chinois sur le continent. L'investissement dans le pétrole et les minerais a été déterminant dans les pays suivants : Nigeria, Angola, Cameroun, Éthiopie, Afrique du Sud, Soudan, Ouganda et Zambie. En 2006, par exemple, l'aide et les investissements chinois dans l'industrie du pétrole et du gaz de l'Angola étaient estimés à près de 2,4 milliards de dollars US. Il y avait eu des investissements similaires au Soudan, pour le pétrole, d'un montant de 757 millions de dollars et pour le pétrole nigérian, d'un montant de 2,7 milliards de dollars.

Si la fabrication et les opérations minières ont reçu le gros des investissements chinois, les investissements agricoles sont en hausse et on s'attend à ce qu'ils gagnent en importance dans l'agenda d'investissement de la Chine en Afrique. C'est ce que l'on a vu au Ghana, au Kenya, au Cameroun, au Mali, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie. Une ligne de crédit d'un milliard de dollars a été accordée à l'Angola, en 2009, pour des activités liées à la transformation de produits agricoles et plus de 20 centres de démonstration agricole sont en train d'être établis à travers le continent, notamment au Mozambique, au Zimbabwe, en Zambie, en Ouganda, au Soudan, en Afrique du Sud, en Éthiopie et au Cameroun entre autres.

Plus de 5 Zones Economiques Spéciales (ZES), développées et gérées par les Chinois, ont été annoncées à ce jour en Zambie, l'Île Maurice, au Nigeria, en Égypte et en Éthiopie, ainsi qu'en Ouganda, Tanzanie,

²² African Economic Research Consortium (AERC), 2009: "*Seizing Opportunities and Confronting the Challenges of China-Africa Investment Relations: Insights from AERC Scoping Studies*", Policy Issues Paper No. 2, January

etc., et l'investissement dans ces zones par la Chine (proposé par d'autres investisseurs étrangers) vise à apporter des capitaux aux industries, des compétences et technologies à plus forte valeur ajoutée. Les ZES non seulement fourniront un environnement plus libéralisé pour faire des affaires, mais incorporeront des investissements importants dans les infrastructures, en particulier celles des transports et de la production d'énergie, au sein des zones mais également dans les liaisons entre celles-ci et les ports et marchés régionaux.

Dans le secteur de la fabrication, des investissements clés ont été réalisés dans des industries à forte intensité de main-d'œuvre. Les investissements chinois dans le secteur africain de l'habillement et des textiles au cours des dernières décennies ont été stimulés par l'accès préférentiel aux fins de l'AGOA (Sandrey & Edinger, 2011; AERC, 2009). Les pays concernés sont l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, Madagascar et l'Île Maurice. Concernant la fabrication, il y a également des investissements dans les secteurs de la transformation des produits alimentaires, par exemple au Nigeria, au Mali, au Kenya, en Ouganda et en Zambie, ainsi que des investissements dans les usines de montage au Kenya, au Mali et en Afrique du Sud, et dans les biens électroniques dans ces pays. Des investissements de moindre importance ont également été réalisés dans les entreprises de micro-fabrication, allant des moustiquaires, du verre aux équipements agricoles.

Pour ce qui est du secteur des services, l'opération sans doute la plus connue, perçue comme un investissement chinois stratégique dans le continent, est celle déjà citée, entre ICBC et Standard Bank. D'autres investissements dans les services, notamment le tourisme, le transport, la finance et les télécommunications, sont répartis à travers le continent, les investissements dans les télécommunications constituant une part majeure de l'activité chinoise. Certaines familles chinoises interviennent également dans des activités de vente au détail à petite échelle et des opérations

générales d'import-export. Ces investissements sont difficiles à quantifier.

L'engagement des sociétés chinoises sur le continent est peut-être le plus important et le plus visible dans le secteur de la construction et des infrastructures. Ces sociétés soumissionnent pour des projets à travers le continent, mais réalisent également dans le cadre de la coopération des infrastructures vitales dans certains pays, en échange de l'octroi de titres miniers et de l'accès à des ressources clés (le Modèle dit « de l'Angola », détaillé dans la section 2.3). Selon les données officielles du MOFCOM, les sociétés chinoises ont signé des contrats dans les domaines de l'emploi, des services et de la construction à travers l'Afrique, pour un montant de 39 milliards de dollars, au cours de la seule année 2008.²³

Concernant les entreprises, plusieurs entités commerciales chinoises interviennent activement en Afrique et recherchent toutes de plus larges opportunités d'investissement. Pour ce qui est des entreprises étatiques, où la majeure partie des efforts stratégiques et des capitaux chinois sont déployés, les grands de l'énergie, China Petroleum and Chemical Corp. (Sinopec), China National Offshore Oil Corp. (CNOOC), et China National Petroleum Corp. (CNPC) sont tous des acteurs majeurs du secteur pétrolier en Afrique (ayant tous des intérêts stratégiques significatifs au Soudan).

Prenons le cas de Sinopec, par exemple ; il s'agit de la plus grande raffinerie de pétrole en Asie et une des dix principales firmes pétrolières et gazières au monde, avec plus de 207 milliards de

²³ Si ces contrats comprennent essentiellement des financements assurés par les agences de développement et les gouvernements africains, dans de nombreux cas, la Chine finance des investissements majeurs là où les investisseurs traditionnels ne sont pas en mesure d'apporter des financements. La combinaison de prêts et de dons pour des projets à des fins commerciales a été notée dans plus de 35 pays africains, essentiellement au Nigeria, en Angola, au Soudan et en Éthiopie ; et plus récemment, notamment des facilités de plusieurs milliards de dollars à des pays comme la RDC et le Ghana, mais aussi de plus en plus, la Zambie.

dollars de recettes en 2009. Sinopec a acquis en 2009 la pleine propriété de la grande firme canadienne Addax Petroleum pour plus de 7 milliards de dollars, ce qui lui permet de s'implanter au Cameroun, au Gabon et au Nigeria. Sinopec possède des intérêts majeurs en Angola en tant que principal producteur de pétrole brut et a récemment acquis des actifs additionnels par l'intermédiaire d'une joint-venture avec Sonangol dans la construction d'une raffinerie de 200.000 barils/jour pour un montant de 8 milliards de dollars, dans le port de Lobito.

L'exemple de CNOOC, premier producteur de pétrole et de gaz naturel offshore, est aussi significatif puisque cette dernière avait engrangé, en 2009, des recettes d'un montant de 28 milliards de dollars. La société s'est lancée dans les acquisitions en achetant, en 2010, 50% d'Argentinean Bridas Energy pour un montant de 3,1 milliards de dollars. CNOOC est en passe de devenir un acteur majeur des blocs pétroliers de l'Ouganda dans des segments tant en aval qu'en amont. Début 2006, CNOOC avait acquis des superficies importantes au Nigeria par l'intermédiaire d'une opération de fusions-acquisitions (M&A : Mergers and Acquisitions) pour un montant de près de 2,7 milliards de dollars et avait également mené des activités d'exploration au Tchad et au Niger.

En temps que second grand groupe pétrolier, émergeant après Sinopec, CNPC (dont les recettes s'élèvent à plus de 181 milliards de dollars) est la plus grande société pétrolière et gazière intégrée, avec des opérations internationales dans plus de 26 pays. CNPC est présent dans l'ensemble du secteur au Soudan (en particulier) où il opère dans 6 blocs pétroliers. Au Tchad, il dispose de réserves pétrolières avérées et a construit, en tant qu'associé majoritaire, une raffinerie dont l'achèvement était prévu en 2011. Au Niger, CNPC s'est engagé à construire un pipeline de grande distance ainsi qu'une raffinerie, en collaboration avec les autorités locales.

D'autres entreprises d'État chinoises se sont également assurées une plus grande part de marché en Afrique, en particulier celles

qui opèrent dans le secteur minier. Par exemple : China Aluminium Corporation (Chinalco) a signé des accords de prospection pour le bauxite et le minerai de fer en Guinée, avec la grande compagnie minière Rio Tinto, pour un montant de 1,35 milliard de dollars ; Sinosteel a des opérations majeures en Afrique du Sud, au Zimbabwe et au Gabon pour les minerais de chrome, de fer et de manganèse ; China Non-ferrous Metals Mining Group (CNMC) a de multiples projets miniers et des fonderies dans la ceinture de cuivre de Zambie. Il a déjà investi plus d'un milliard de dollars dans ces opérations et a engagé 600 millions de dollars pour d'autres activités de modernisation et de développement²⁴. Le leader du courtage en Chine, Citic Securities Co., mène actuellement des négociations avec des investisseurs miniers dans un certain nombre de pays africains; Wuhan Iron and Steel Corp. (WISCO) a renforcé ses acquisitions et son engagement dans le charbon au Mozambique et le minerai de fer à Madagascar; de grandes entreprises comme China National Machinery and Equipment Import and Export Corp. (CMEC) ont des opérations dans au moins 10 pays africains ; China Railways Engineering Corp. (CREC) est en train de garantir un paquet d'investissements à des conditions préférentielles en RDC, alors que Sinohydro gère actuellement un projet à grande échelle construction-exploitation-transfert de plusieurs millions de dollars dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables, du transport et de l'industrie minière. Une autre entreprise, le Jinchuan Group par exemple, peut-être la plus active des sociétés minières diversifiées, a largement investi dans des opérations de cuivre et de nickel en Zambie, ainsi que dans les métaux du groupe platine greenfield en Afrique du Sud.

De grandes entreprises semi-privées soutenues par l'État telles que Huawei Technology et ZTE Corp., desservent ensemble, plus de 300 millions d'abonnés aux services de téléphonie mobile en Afrique. Au nombre des firmes qui, dans leurs stratégies d'expansion, se font

²⁴ Ceci est plus récent et découle du changement potentiel de politique du nouveau gouvernement, sous la présidence de Michael Sata, qui vient d'être élu, vis-à-vis de l'investissement chinois.

surtout remarquer par une concentration globale particulièrement agressive et qui se tournent de plus en plus vers l’Afrique, figurent entre autres, le Groupe Hisense, Lenovo, Chery Automobiles, China Mobile, Yingli Solar comme firmes multinationales majeures, ainsi que des sociétés minières diversifiées comme China Minmetals.

La présence commerciale chinoise en Afrique aujourd’hui est massive. Plus de 1.000 firmes chinoises sont enregistrées rien qu’au Nigeria et font le commerce de biens manufacturés de l’industrie légère, avec plus de 100.000 ressortissants chinois ayant élu domicile au Nigeria. Selon certaines estimations, l’Angola compte plus de 2 millions de migrants chinois, dans le sillage de l’aide au développement accordée à ce pays.

Le soutien financier du gouvernement et des institutions financières de la Chine a aidé un certain nombre de ces initiatives. Deux des trois banques,²⁵ Export-Import Bank of China (China EXIM Bank) et China Development Bank (CDB) (récemment convertie en banque commerciale) ont largement contribué à l’octroi de financements à des conditions préférentielles, non-préférentielles et autres types de financements, notamment des crédits à l’acheteur et le financement de projets généraux, afin d’appuyer les sociétés chinoises qui cherchent à opérer en Afrique. En septembre 2006, China Exim Bank avait 259 projets dans 36 pays africains, 80% desquels avaient pour but de financer des infrastructures, notamment des barrages (Ghana, Soudan, Zambie, par exemple), des installations pétrolières (Nigeria), des centrales thermiques (Nigeria et Soudan) et des mines de cuivre (RDC et Zambie). En juin 2007, la banque annonçait plus de 300 projets en Afrique. Cette année-là, ses principaux partenaires

²⁵ Le secteur financier chinois est dominé par 4 banques commerciales étatiques « The Big Four » : Agriculture Bank of China, Bank of China (BoC), China Construction Bank (CCB), et Industrial and Commercial Bank of China (ICBC) – avec près de 60% de l’ensemble des actifs. En 1994, en raison de la concurrence croissante entre ces 4 banques, et d’un abandon de leur mandat initial davantage axé sur le développement, trois banques stratégiques d’État ont été créées : Export-Import Bank of China, China Development Bank (CDB) and Agricultural Development Bank of China.

en Afrique comprenaient l'Angola, la Guinée équatoriale, la RDC, le Nigeria, l'Éthiopie, le Soudan, la Guinée et le Zimbabwe²⁶.

La China Development Bank (CDB) joue également un rôle déterminant dans la promotion de la coopération internationale et le financement de la dette. Contrairement à China Exim Bank, la CDB apporte un soutien aux initiatives commerciales des sociétés chinoises aux niveaux tant intérieur qu'extérieur et s'est positionnée comme principal pourvoyeur de financements à des conditions non-préférentielles, principalement dans le domaine de la facilitation des opportunités de commerce et d'investissement pour les multinationales chinoises. La CDB finance des projets dans des secteurs tels que les infrastructures, l'industrie de base, les chemins de fer, les télécommunications, l'énergie et les services publics, entre autres, et la banque a joué un rôle important dans la mise en place du Fonds de développement sino-africain (CADFund) d'un montant final de 5 milliards de dollars US, annoncé lors du FOCAC III. Avec une capitalisation initiale d'un milliard de dollars US, le fonds de participation appuie les sociétés chinoises qui cherchent à investir sur le marché africain. À ce jour, le Fonds a déployé la première tranche de près d'un milliard de dollars sur le continent. Le Fonds s'intéresse spécifiquement au déploiement d'infrastructures, mais aussi à l'agriculture, aux industries extractives, à la fabrication et au développement des ZES qu'il appuie actuellement en Ile Maurice et en Égypte.

Il n'est pas surprenant que les pays dotés de ressources en Afrique bénéficient du gros des investissements chinois. Cependant, l'intérêt des investisseurs pour des secteurs autres que celui des ressources est de plus en plus manifeste. Des pays tels que le Kenya et l'Éthiopie, par exemple, ne sont pas des acteurs dans le domaine des ressources extractives, mais ont vu la Chine s'intéresser à une gamme diverse de secteurs tels que la production d'énergie, télécommunications,

²⁶ Davies, M., Edinger, H., Tay, N., and Naidu, S., 2008: "How China delivers development assistance to Africa". Prepared for the Department for International Development: www.ccs.org.za

agriculture, banque, produits pharmaceutiques, vente de détail et tourisme, en particulier la constitution de la capacité de fabrication de l'industrie légère dans ces pays.

Les principaux aspects suivants ressortent clairement à travers un certain nombre de piliers d'intervention.

Premier pilier - Non-ingérence :

Au cœur de l'intervention extérieure de la Chine figure la croyance stricte dans le respect des principes de non-ingérence et dans l'établissement de relations commerciales sans conditions, l'accent étant mis d'abord sur les affaires. Il n'y a ni ingérence dans les politiques intérieures, ni appels ardents à des réformes de libéralisation. Les relations chinoises sont profondément ancrées dans la coopération commerciale pure, avec des objectifs « gagnant-gagnant ». Ce ne sont pas des objectifs nobles, mais la Chine n'a que trop conscience qu'en Afrique, les affaires et la politique ne font qu'un. Tout comme en Chine, où le Parti communiste dirigeant est la « famille » qui coordonne l'engagement du pays avec un réseau de partenaires de confiance, en Afrique, les affaires et la politique ont un mode de fonctionnement similaire. Les acteurs chinois qui opèrent en Afrique se sont donc déjà trouvés dans des situations extrêmement délicates. Même la communauté internationale appelle la Chine à aligner son intervention étatique en Afrique à travers les entreprises sur les « meilleures pratiques » acceptées à l'échelle internationale, en surveillant l'exploitation axée sur la quête de profit et/ou la négligence des droits des travailleurs, tout en appelant le Politburo à aider à la résolution des conflits intérieurs graves, surtout s'agissant du Soudan. Entre le Sud Soudan qui vient d'accéder à l'indépendance et dont les riches réserves pétrolières transitent par les ports du Soudan dans le Nord, et le Nord, dont elle est un allié favorable, tout en ayant des intérêts à protéger au Sud, l'on verra bien dans quelle mesure la Chine parviendra à gérer ces questions politiques délicates de manière habile et à rester un ami tant du Sud que du Nord Soudan. Beaucoup craignent que

la position de non-ingérence de la Chine ne puisse survivre à un ancrage plus profond de ses intérêts.

Second pilier – Infrastructures :

Les sociétés étatiques chinoises et les parties prenantes alignées sur l'État qui ont acquis une présence significative en Afrique l'ont fait en général en tant qu'acteurs des secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière, mais aussi essentiellement dans la construction d'infrastructures. L'Afrique ne parvient pas à combler de l'intérieur son déficit en matière d'infrastructures et a besoin d'une aide étrangère importante et de partenaires au financement pour ce faire - un point de vue dont toutes les agences africaines de développement se font l'écho. Les infrastructures de transport semblent contribuer, plus que tout autre domaine, à faciliter le commerce et à promouvoir l'activité économique. Sans ces infrastructures, les produits ne peuvent être transportés de manière efficace et en temps voulu de la source au port, et du port aux marchés internationaux. Les voies et installations de transport existantes sont extrêmement limitées et insuffisamment développées, ce qui se répercute de manière négative sur les coûts du transport transfrontalier, tant des personnes que des marchandises. Il en résulte que le commerce intra-africain reste à des niveaux proches de 10-12%, comme cela a été mentionné. La production d'électricité en Afrique se trouve également dans un état désastreux et est insuffisamment développée, ce qui entrave davantage l'activité économique. Les sources d'énergie traditionnelles, qu'il s'agisse de pétrole, de gaz, de charbon ou d'énergies renouvelables telles que les sources hydrauliques, sont toutes utilisées largement en-dessous de leur capacité et ont cruellement besoin de développement -c'est ce qui est manifeste même dans des marchés (d'infrastructures) relativement plus matures tels que l'Afrique du Sud et l'Égypte.

En 2008, selon les estimations d'une étude de la Banque mondiale²⁷ le financement par la Chine de projets d'infrastructures clés dans plus de 35 pays africains s'élevait approximativement à plus d'un milliard de dollars US. Par la suite, préalablement à la crise financière mondiale, ce financement avait culminé à plus de 7 milliards de dollars. Il n'est guère surprenant que, durant cette période, la Chine ait remporté un tiers des valeurs contractuelles collectives accordées par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), dont la majeure partie portait sur des infrastructures de transport.

Les constructeurs chinois travaillent sur plus de 500 projets à travers l'Afrique, alors que le plus grand financier chinois, Export-Import Bank of China (China EXIM Bank) intervient déjà dans plus de 300 projets d'infrastructures en Afrique depuis début 2008, en majeure partie dans les chemins de fer, les routes, les centrales thermales et hydroélectriques, les installations pétrolières, et bien sûr, les infrastructures minières. Par contre, l'autre banque chinoise en Afrique, la CDB – qui administre le Fonds de développement sino-africain (China-Africa Development Fund (CADFund) – se concentre davantage sur le financement de projets ayant trait à l'énergie et aux minerais, et n'affecte que près de 10% des ses engagements aux infrastructures.

Le déficit de l'Afrique en matière d'infrastructures est sans aucun doute le facteur le plus handicapant qui freine le potentiel de croissance. Des études récentes telles que l'Étude de diagnostic des infrastructures nationales en Afrique²⁸ (sous l'égide de la Banque mondiale et des agences de développement internationales) ont évalué les besoins de financements annuels pour les infrastructures

²⁷ World Bank, 2008: *“Building Bridges: China’s growing role as infrastructure financier for Sub-Saharan Africa”*

²⁸ Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD), 2010: *“Africa’s Infrastructure: A Time for Transformation”*. Une publication de l'Agence Française de Développement et de la Banque mondiale : <http://www.infrastructureafrica.org/aicd/library/doc/552/africa%E2%80%99s-infrastructure-time-transformation>

en Afrique subsaharienne à 95 milliards de dollars US par an, la moitié de ce montant représentant les besoins annuels pour couvrir le déficit, une fois toutes les autres sources de fonds nationaux et étrangers comptabilisées. Le Comité d'Aide au Développement (CAD) des organismes des pays donateurs de l'OCDE est certes en train d'augmenter ses contributions à l'aide à l'Afrique, mais ses programmes entrent dans le cadre de « la réduction de la pauvreté et des réformes libérales », qui au cours des dernières décennies, ont paradoxalement mené à un résultat contraire. En revanche, les fonds et les programmes ont souffert de la mauvaise gestion et de la corruption, ce qui a eu pour effet de réduire drastiquement l'impact de cette aide et d'empêcher les fonds effectifs de contribuer, sur le terrain, au développement socioéconomique et en matière d'infrastructures.

L'on a également observé, de la part des sociétés d'État et des entrepreneurs en construction chinois, un déploiement massif d'efforts physiques et de capitaux chinois, en particulier en faveur des centrales thermiques et hydroélectriques. Montrant clairement l'approche pragmatique de la Chine vis-à-vis du développement, la production d'électricité a été identifiée comme domaine prioritaire, absorbant près de 51% du financement chinois pour les infrastructures en Afrique au cours de la dernière décennie. Les acteurs chinois reconnaissent l'immense potentiel de l'Afrique en énergie renouvelable, qui commence à peine à être exploité. En 2000, au moment de la nouvelle orientation politique de la Chine sur l'Afrique, des projets d'un montant inférieur à 2 milliards de dollars avaient été confiés à des sociétés chinoises. La valeur contractuelle cumulée des projets remportés par les entreprises chinoises s'élevait à environ 1 milliard de dollars US par an entre 2001 et 2006, ce qui est peu en comparaison avec le financement d'infrastructures par la Chine, pour un montant d'au moins 12 milliards de dollars au cours de la même période (selon les études sur la Chine en Afrique, menées actuellement par l'Institut de développement de l'Organisation du commerce extérieur du Japon). Des chiffres plus récents montrent qu'en Afrique les entreprises chinoises

remportent la majeure partie des travaux de génie civil adjugés par des agences internationales de financement du développement. Les contrats de génie civil de la Banque mondiale révèlent que les firmes chinoises sont en concurrence pour remporter le plus grand nombre de contrats. La plupart de ces contrats multilatéraux ne concernent toutefois que quelques pays, dont le Mozambique, l'Éthiopie, la Tanzanie et la RDC, en totale contradiction avec la zone géographique des projets à financement chinois, appuyés essentiellement dans les économies partenaires stratégiques de l'Angola, du Nigeria, de l'Afrique du Sud et du Soudan.

Troisième pilier – Financement :

L'autre principal pilier qui caractérise l'intervention de la Chine en Afrique, c'est son modèle de financement. Si les investisseurs et les bailleurs traditionnels sont liés par les règles officielles de l'Investissement direct étranger (IDE) et par les réglementations de l'aide, la Chine pour sa part ne fait pas partie du club CAD des membres et s'en tient donc à sa propre version de ce que l'on entend par « investissements » et « aide ». Les définitions chinoises ne relèvent pas du champ restreint du groupe du CAD, ce qui permet le déploiement de capitaux chinois de manière sans aucun doute plus profitable pour des objectifs de développement plus larges (voir Section 2.3). En conséquence, les acteurs chinois sont en faveur d'une méthode d'aide économique qui regroupe une large portion de leur investissement extérieur sous forme de projets « d'aide au développement » et de coopération, soit une combinaison d'IDE formel, de versements effectifs d'aide (subventions et annulation de la dette) et de deux de leurs options préférées, l'investissement dans des entreprises d'État et les prêts à des conditions favorables.

Pour comprendre l'intervention chinoise en Afrique au cours de la dernière décennie, les statistiques de l'IDE déjà présentées ne rendent compte que d'une petite portion de l'engagement en matière d'investissement et ne permettent même pas de commencer à entrevoir une infime partie de l'histoire. Mesuré

essentiellement par les prises de participation directes qui nécessitent une modification de la participation, l'IDE chinois ne ferait même pas les gros titres et est bien faible en comparaison avec celui des grands acteurs mondiaux. Les flux annuels d'IDE vers le continent africain s'élèvent en moyenne à près de 1,5 à 2 milliards de dollars US, comme le montre la Figure 16. Pour comprendre à quel point ce montant est faible, considérez par exemple qu'une seule opération chinoise par une de ses sociétés minières de Chine dans un seul actif/projet minier dépasse souvent ce montant, ou qu'un investissement réalisé par les compagnies pétrolières et gazières chinoises peut aisément être quatre à cinq fois supérieur.

Toutefois, si l'on considère plus largement l'investissement chinois comme un ensemble de prêts conditionnés, et les déploiements d'infrastructures comme une forme d'aide, on peut aller plus loin pour présenter une autre forme d'aide économique chinoise : les prêts accordés à des conditions libérales. Hormis les achats de portefeuilles ou les fusions et acquisitions d'actifs africains, les accords de prêts conditionnés garantis par les banques stratégiques chinoises (China EXIM Bank et CDB) sont un mode privilégié de déploiement de capitaux en Afrique. Ces paquets d'accords de financement sont des collaborations entre les entreprises d'État chinoises et un certain nombre d'acteurs commerciaux alignés sur l'État, qui interviennent en commun dans des projets. Les grands accords de financement conjoints sont essentiellement à des conditions libérales, en fait des échanges ressources contre infrastructures.

Les accords de financement sont donc généralement liés à l'énergie ou à une autre ressource extractive dans le cadre d'une licence ou d'un arrangement portant sur une ligne de crédit garantie par des livraisons futures de matières premières (take-off). Une partie du produit de base extrait est « hypothéquée » et adossée à des actifs pour rembourser le financement. Bien sûr, des travaux de construction importants sont nécessaires pour amener le produit

de base sur le marché. Hormis les infrastructures minières et la production d'électricité sur place, qui sont immédiatement requises, ce dont le bénéficiaire de l'accord à des conditions libérales tire le plus profit, c'est de l'appui massif pour les infrastructures qui vient en surcroît : routes, chemins de fer, aéroports et ports marins, ainsi que des bâtiments logistiques tels que les projets d'habitations, les hôpitaux et les centres de santé, les écoles et les institutions gouvernementales. Tout ceci est construit et livré en amont, bien avant que l'on ne puisse effectuer le remboursement réciproque sur la base du produit de base hypothéqué.

A l'opposé de ces paquets de financement à des conditions libérales, il y a l'intervention en collaboration, garantie par les sociétés d'État chinoises. Dans sa dimension stratégique, la Chine octroie ces prêts en se fondant sur l'intégration verticale stricte d'autres entrepreneurs chinois. Généralement, les « investissements » sous forme de prêts opèrent de façon à réunir collectivement un partenaire de dette (disons China EXIM Bank ou CDB), un opérateur (un conglomérat minier chinois comme Jinchuan ou Sinopec), et un entrepreneur de construction (de grands acteurs étatiques chinois tels que CREC ou Sinohydro).

1.3. Démystifier les relations d'aide

Au vu de ce qui précède, à propos du déploiement d'aide de la Chine, les critiques, les chercheurs et les politiciens sont tous en désaccord sur la composition de l'aide chinoise : la façon dont elle est utilisée, les motivations qui la sous-tendent, sa valeur et la portée de son impact. Il y a toutefois, un accord parfait sur un point spécifique, à savoir que l'aide chinoise (quelle qu'en puisse être la forme) enregistre une croissance rapide et que l'Afrique en reçoit la majeure partie. Il s'agit de plus en plus de savoir si l'aide chinoise pourrait changer les classifications et les normes traditionnelles existantes des bailleurs, telles que définies et consolidées par le Comité d'aide au développement (CAD) du bloc de pays de l'Organisation de la Coopération et du Développement Economiques (OCDE) - les

grandes nations industrielles d'après-guerre. La Chine, qui n'en fait pas partie, n'est donc pas tenue de se conformer aux règles ou définitions existantes. L'adhésion ou l'absence d'adhésion de la Chine à des normes occidentales traditionnelles respectées soulève des questions qui vont bien au-delà de l'aide : ceci concerne à la fois la responsabilité des entreprises, le changement climatique et les problèmes ayant trait à divers statuts réglementaires internationaux. L'Aide Publique au Développement (APD) convenue par le CAD en 1972, énonce que le financement du développement dans sa capacité officielle est accordé sous forme de prêt (subventionné) aux pays en développement à faible revenu et aux institutions multilatérales dont le but principal est de promouvoir le bien-être et le développement économique du pays bénéficiaire²⁹. Les prêts doivent également comporter une partie consacrée à la subvention d'au moins 25% de leur valeur. Même si ce ne sont que les deux formes de flux ci-dessus qui satisfont aux critères de l'APD, une autre forme qui figure sous la rubrique « Autres fonds du secteur public » reconnaît les fonds transférés du pays bailleur à ses propres firmes et entreprises comme un moyen de fournir un soutien financier et d'encourager les firmes à investir dans le pays bénéficiaire. Les autres fonds du secteur public comprennent également l'offre d'aide militaire et l'ouverture de lignes de crédit à l'exportation. Ces dernières formes de flux du secteur public servent essentiellement d'outils de facilitation des échanges et ne comportent aucun élément de prêts à taux préférentiels³⁰.

Il est essentiel pour toute partie prenante africaine d'être bien informée sur l'aide chinoise en Afrique et dans les pays en développement pour comprendre la politique étrangère chinoise

²⁹ Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) 2008a: "Is it ODA?", Fact Sheet, November, Organisation for Economic Cooperation and Development, Paris, <http://www.oecd.org/dataoecd/21/21/34086975.pdf>

³⁰ Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) , International Development Statistics: Other official flows, http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/oecd-international-development-statistics/other-official-flowsoof_data-00075-en;jsessionid=1f4rgdb5f6jo3.delta

et le recours à l'aide par la Chine comme moyen de soutenir sa politique de « Conquête du monde »³¹.

A bien des égards, la Chine conteste aujourd'hui les règles du jeu concernant le déploiement et l'utilisation de l'aide étrangère comme outil d'avantage commercial et d'enrichissement national. Les institutions mondiales et traditionnelles de bailleurs se heurtent à la concurrence croissante de la Chine en Afrique, sur tous les fronts, en particulier dans la catégorie de l'aide accordée par les bailleurs du CAD.

Selon Brautigam, la version chinoise de l'aide publique et de son octroi est « non-transparente, et très mal comprise ». En effet, d'après les définitions du CAD, l'essentiel du soutien au financement « public » accordé par la Chine ne cadrerait pas avec la définition plus stricte de l'APD. La Chine considère son intervention commerciale comme une aide au développement du pays bénéficiaire, et contrairement aux bailleurs du CAD, qui insistent sur la promesse de réforme politique et sur la démocratie de type occidental, Beijing pratique une politique de non-ingérence et préfère donc faire des affaires dans le domaine de la construction d'infrastructures sociales et économiques qui font cruellement défaut pour faciliter les échanges et le commerce à tous les niveaux de l'activité économique.

L'aide accordée par la Chine est de caractère moins paternaliste, alors que c'est souvent le cas chez les bailleurs occidentaux. Elle est plutôt déployée comme un mécanisme de soutien pour aider ses propres entreprises à pénétrer le monde des affaires africain et encourager l'octroi d'investissements concomitants par les sociétés commerciales d'État et privées chinoises, tout en favorisant les activités de développement dans les pays hôtes.

³¹ Brautigam, D., 2011a: *“Chinese Development Aid in Africa: What, Where, Why and How Much?”* China Update 2011, eds. Jane Golley and Ligang Song, Canberra: Australia National University, 2011

L'aide financière octroyée par le gouvernement chinois, qui relève de l'aide étrangère, est largement classée en trois catégories : les dons (aides à titre gracieux), les prêts sans intérêts et les prêts à taux préférentiels (taux fixe et faible intérêt). L'aide étrangère au développement de la Chine avait été déployée principalement sous forme de dons et de prêts à taux zéro jusqu'en 1995 ; par la suite, des accords de prêts à taux préférentiels ont été introduits, à la suite du lancement de China Exim Bank en 1995. Les chiffres officiels de la Chine sur son aide étrangère sont difficiles à trouver et à corroborer. En avril 2011, le Conseil d'État chinois a publié son premier Livre blanc sur le sujet, en procédant à une ventilation jusqu'à fin 2009. En conséquence, un peu plus de 40% de l'aide chinoise a été accordée sous forme de dons et constitue donc l'épine dorsale de l'APD chinoise.

Figure 20: Distribution de "l'aide" chinoise effective par type (fin 2009)

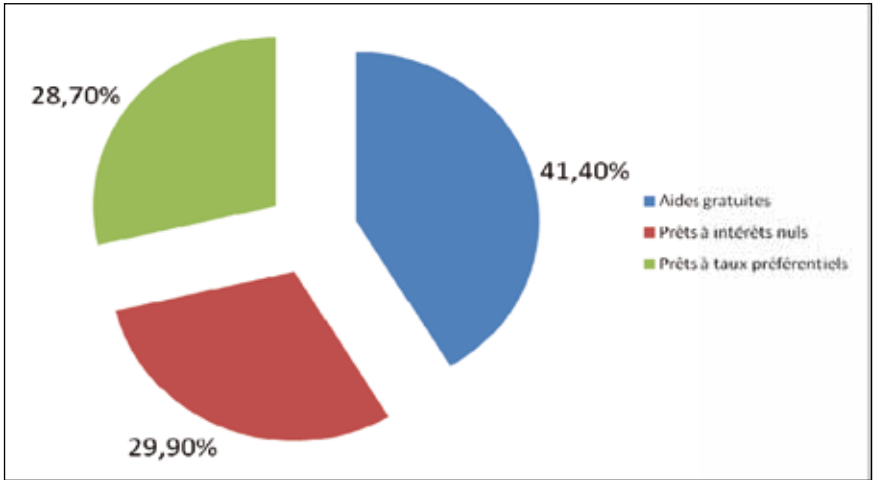
Type d'aide	Valeur (RMB milliards)	Part du total (%)
Aide gratuite (Grants)	106,20	41,40
Prêts sans intérêt	76,54	29,90
Prêts à taux préférentiels	73,55	28,70
Total	256,29	

Source : Livre blanc sur l'aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d'information chinois du Conseil d'État, 2011

L'aide au développement chinoise contribue essentiellement au financement d'un large soutien économique et social qui comprend : les bourses financées par le gouvernement chinois en faveur des étudiants africains (environ 5 500 par an), la logistique médicale chinoise sur le terrain, le soutien à la coopération dans le

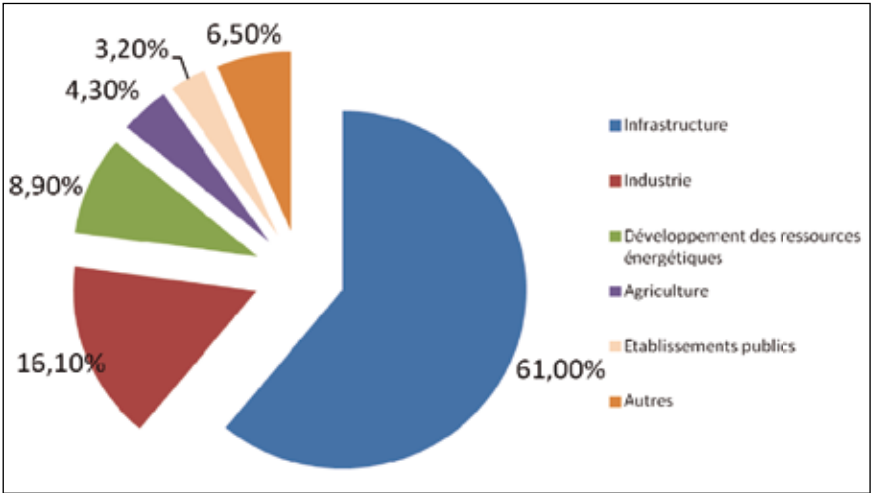
domaine de l'agriculture par l'intermédiaire d'équipes techniques, les programmes de diffusion de compétences et de formation, les grands projets d'infrastructures - stades, bâtiments administratifs, universités, hôpitaux et centres de santé, logements de base, réseaux routiers et de transport, réseaux de télécommunications et centrales électriques (pour n'en citer que quelques-uns).

Figure 21 : Financement effectif de l'aide chinoise, par type (fin 2009)



Source : Livre blanc sur l'aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d'information chinois du Conseil d'État, 2011

Figure 22 : Répartition effective des prêts à taux préférentiels de la Chine (fin 2009)



Source : Livre blanc sur l'aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d'information chinois de Conseil d'État, 2011

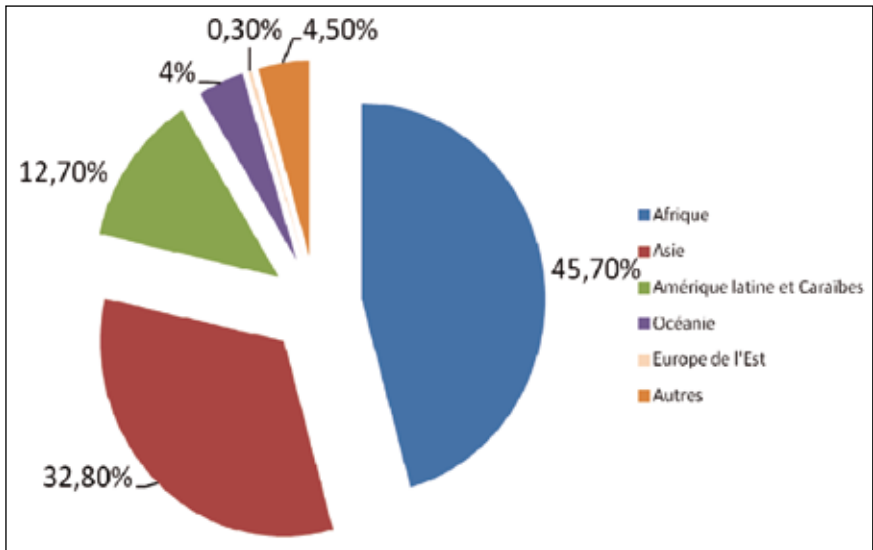
Ce sont les prêts accordés à des taux préférentiels qui suscitent beaucoup de contestations et de débats dans l'arène politique, le principal point de controverse étant la définition et la version chinoise de l'aide étrangère. Les prêts effectifs à des conditions libérales sont octroyés par China Exim Bank,³² l'organe officiel du financement extérieur du Conseil d'État chinois. Depuis leur création en 1994, China Exim Bank et CDB (ce dernier dans une moindre mesure) agissent en tant qu'épine dorsale des stratégies d'expansion des entreprises étatiques chinoises. C'est au Ministère du commerce du gouvernement qu'il revient d'octroyer et d'administrer des subventions et des prêts à taux zéro.

³² Selon un rapport de Standard & Poor (2005), fin 2005, les prêts à des conditions libérales ne constituaient que 3% des actifs de China Exim Bank ; mais c'était avant un large paquet de prêts à des conditions libérales portant sur du cuivre-cobalt pour des infrastructures signé avec la RDC, et un accord ressources contre infrastructures d'un montant de 1,5 milliard de dollars apparemment conclu avec le Ghana, ainsi que d'autres prêts tels que le prêt de plus de 2 milliards de dollars Soudan-Tchad-Chine pour les chemins de fer et la construction.

Par définition, les prêts à des conditions libérales sont à caractère commercial et introduisent un type de système de troc aux termes duquel l'aide pour les infrastructures en amont et d'autres formes d'aide au développement qui font défaut sont accordées au pays bénéficiaire en échange d'une ligne de crédit garantie par des livraisons ultérieures de ressources -take-off- (généralement pétrole ou minéraux industriels). Les ressources du pays bénéficiaire (un montant désigné, et une affectation spécifiée de gisement ou de mine) sont hypothéquées et utilisées pour garantir le prêt. Tout taux d'intérêt incorporé au montant du remboursement du prêt est basé sur les taux du marché et là encore, n'entre pas dans le cadre strict des définitions officielles des bailleurs du CAD de l'OCDE.

Cependant, selon le Bureau d'information du Conseil d'État chinois, les prêts accordés à des taux préférentiels font partie de l'aide octroyée par la Chine et, selon les calculs officiels, s'élevaient à RMB 256,29 milliards d'aide octroyée aux pays étrangers, fin 2009.

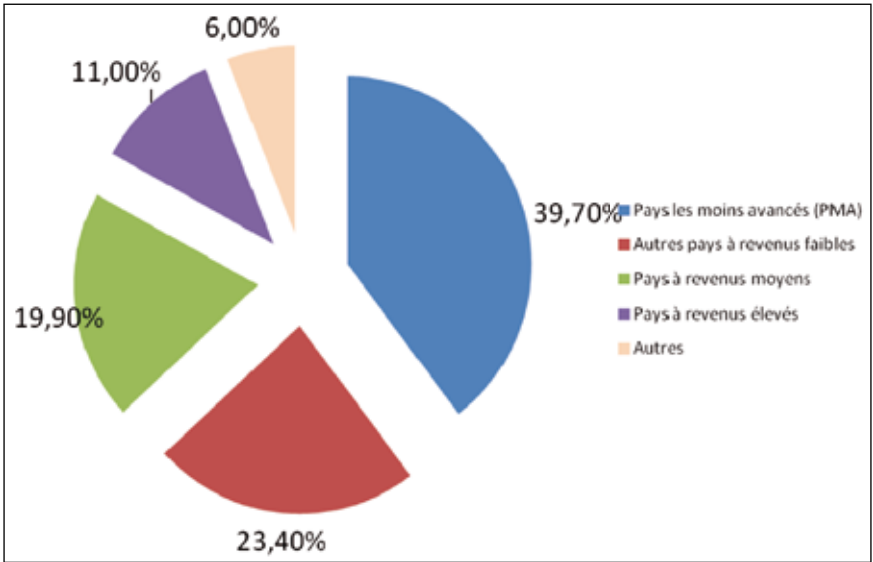
Figure 23 : Distribution géographique des fonds "d'aide" publique chinoise (fin 2009)



Source : Livre blanc sur l'aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d'information chinois du Conseil d'État, 2011

Les prêts à taux préférentiels sont octroyés au taux intérêt annuel de 2-3% (un taux généreux par rapport à ceux appliqués par les Occidentaux), généralement à 1-1,5% au dessus du taux de référence interbancaire de la finance internationale offert à Londres (Libor). Les périodes de remboursement entre 15 et 20 ans, avec des périodes de grâce de cinq à sept ans. La Chine a accordé des prêts à taux préférentiels à 76 pays, en appui à 325 projets, dont 142 ont été achevés, selon les estimations officielles. La mise en évidence du caractère concessionnel de « l'aide » chinoise permet de voir quel secteur de l'économie a bénéficié du soutien au développement le plus pragmatique (infrastructures). Les chiffres ci-dessous montrent clairement que sur les 28,7% d'aide « publique » chinoise allant au financement de prêts à taux préférentiels, plus de 77% étaient en appui à l'industrie et à l'infrastructure économique favorable au commerce.

Figure 24 : Distribution géographique des fonds “d’aide” publique chinoise, selon le niveau de revenu du pays bénéficiaire (fin 2009)



Source : Livre blanc sur l'aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d'information chinois de Conseil d'État, 2011

Toutefois, pour poursuivre cette argumentation, il est intéressant de voir quels projets ont bénéficié de la majeure partie des fonds.

Figure 25 : Distribution sectorielle de “l’aide” chinoise dans des projets achevés à l’étranger (fin 2009)

Secteur	Nombre de projets	Part relative dans le total des projets
Agriculture:	215	10,6%
<i>Agriculture, élevage et pêche</i>	168	8,3%
<i>Conservation de l’eau</i>	17	0,8%
Équipements publics :	670	33,1%
<i>Centres de conférence</i>	85	4,2%
<i>Installations sportives</i>	85	4,2%
<i>Théâtres et cinémas</i>	12	0,6%
<i>Bâtiments civils</i>	143	7,1%
<i>Équipements municipaux</i>	37	1,8%
<i>Puits et alimentation en eau</i>	72	3,6%
<i>Science, éducation et santé</i>	236	11,7%
Infrastructures économiques :	390	19,3%
<i>Transport</i>	201	9,9%
<i>Alimentation en énergie</i>	97	4,8%
<i>Radiodiffusion et télécommunications</i>	92	4,5%
Industrie :	635	31,4%
<i>Industrie légère</i>	320	15,8%
<i>Textiles</i>	74	3,7%
<i>Radio et électronique</i>	15	0,7%
<i>Industrie de l’équipement</i>	66	3,3%
<i>Industrie chimique</i>	48	2,4%
<i>Industrie du Traitement du bois</i>	10	0,5%
<i>Traitement des matériaux de construction</i>	42	2,1%
<i>Industrie métallurgique</i>	22	1,1%
<i>Industrie houillère</i>	7	0,3%
<i>Industrie pétrolière</i>	19	0,9%
<i>Prospection géologique et exploration minière</i>	12	0,6%
Autres :	115	5,7%
Total	2025	10,6%

Source : Livre blanc sur l’aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d’information chinois de Conseil d’État, 2011

Les principaux domaines qui bénéficient de la majeure partie de l'aide et de l'assistance chinoises sont l'industrie, puis les services publics, qui comprennent les secteurs clés de l'éducation et de la santé, et les infrastructures économiques (paradoxalement, dans ce secteur, l'aide n'est pas considérée comme de l'aide pure et simple, car elle s'adosse sur de futures livraisons de ressources -take-off- dans le pays bénéficiaire). L'agriculture occupe une part relativement faible. L'aide chinoise est axée essentiellement sur la promotion des moyens de production du pays bénéficiaire, jetant une base solide « physique et soft » pour l'amélioration de la productivité, de l'efficacité, dans le cadre du développement économique et social.

En 2000, Beijing avait lancé un programme d'allègement de la dette, concentré sur l'annulation des prêts à taux zéro non remboursés. Dès 2009, la Chine avait signé des protocoles de réduction de la dette avec 50 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Océanie, annulant 380 dettes arrivées à maturité pour un total de RMB 25,8 milliards (3,9 milliards de dollars US), dont RMB 18,96 milliards (2,9 milliards de dollars) cumulés par l'Afrique.

Figure 26 : Dettes envers la Chine annulées par le Gouvernement chinois (fin 2009)

Régions	Nombre de pays	Nombre de dettes annulées	Montant annulé (RMB milliards)
Afrique	35	312	18,96
Asie	10	41	5,99
Amérique latine et Caraïbe	2	14	0,40
Océanie	3	13	0,23
TOTAL	50	380	25,58

Source : Livre blanc sur l'aide étrangère chinoise, publié par le Bureau d'information chinois du Conseil d'État, 2011

Toutefois, l'ensemble de la dette remise n'est pas considérée comme une simple dette. Une grande partie des arriérés de dette concerne des prêts à taux zéro, constituant ainsi une part relativement faible du volume de l'aide chinoise.

Prêts à taux préférentiels

Les grands projets relèvent des prêts à taux préférentiels accordés par China Exim Bank, avec la contrainte habituelle de devoir recourir à un nombre considérable de services et de biens physiques chinois pour le projet désigné. Les projets appuyés par un financement à des taux préférentiels enregistrent une hausse rapide comme outils d'aide au développement. Selon le Conseil d'État (2011), sur 325 projets financés à des conditions libérales entrepris à travers le monde depuis 1995, 142 ont été achevés. Les chiffres détaillant la part de l'Afrique ne sont pas fournis, mais fin 2005, 800 millions de dollars US de financements concessionnels avaient été déployés dans 55 projets africains³³; cependant début 2008, le nombre de projets était passé à 87, pour un montant de plus de 1,5 milliard de dollars (Brautigam, 2011a). Lors de la réunion du troisième Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC III) de 2006, les dirigeants chinois avaient annoncé qu'ils affectaient à l'Afrique 2 milliards de dollars en prêts concessionnels et 3 milliards de dollars en crédits à l'exportation à taux préférentiel, au cours des trois années suivantes. Ces engagements ont été remplis et renforcés de manière substantielle durant le sommet du FOCAC IV de novembre 2009, à Sharm el-Shaikh, le Premier Ministre chinois Wen Jiabao ayant fait part de l'intention de son pays d'accorder entre 2010 et 2012, des prêts à faible taux, d'un montant de 10 milliards de dollars, aux pays africains ayant des liens diplomatiques avec la Chine. Une partie de ces prêts seront à caractère préférentiel, alors que le reste sera accordé sous forme de crédits à l'exportation.

³³ Broadman, H. with Isik, G., Plaza, S., Ye, X. and Yoshino, Y., 2006: *"Africa's Silk Road: China and India's new economic frontier"*, 1 November, The World Bank, Washington, DC.

Étude de cas sur l'Angola

La participation de la Chine en Afrique et son attachement à accorder des prêts à taux préférentiels sont parfaitement illustrés par l'Angola, où les secteurs pétroliers et miniers constituent l'épine dorsale de l'économie, permettant une plus forte croissance du revenu – bien qu'à un rythme très lent, au vu des immenses réserves pétrolières prouvées et exploitées. L'engagement pétrole contre infrastructures Chine-Angola, notoirement connu sous l'appellation « Modèle angolais » de financement -un instrument courant utilisé par la Chine pour obtenir des contrats d'infrastructures pour ses entreprises d'État- s'est traduit par des efforts massifs de reconstruction de l'infrastructure économique de base de l'Angola. Cette forme spécifique de financement est octroyée par China Exim Bank, qui est déjà un acteur majeur tant en Angola qu'à travers l'Afrique, dans la facilitation et l'expansion du commerce, de l'investissement et de la coopération économique. À ce titre, ces arrangements ont également été appliqués dans des pays tels que le Ghana, l'Éthiopie, le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Zimbabwe.

En Angola, la Chine a réussi à mettre en avant son intérêt pour le pétrole pour accorder au gouvernement angolais, entre 2004 et 2010, des prêts importants pour le renouvellement des infrastructures contre d'un montant 10,5 milliards de dollars US en pétrole. Ces prêts ont servi à mettre en place des infrastructures publiques (économiques et sociales) essentielles en Angola, allant des moyens de transport, de la production d'électricité et des réseaux de communication, aux bâtiments sociaux, dont le pays a besoin après près de 30 ans de guerre civile qui l'ont dévasté³⁴.

En plus des crédits accordés par China Exim Bank, d'autres lignes de crédit offertes par la CDB (China Development Bank) d'un montant de 1,5 milliard de dollars US ont porté sur le développement de

³⁴ Corkin, L., 2011: "Strategic Partnership or Marriage of Convenience", Angola Brief, Vol 1. No. 1; January

l'agrobusiness, avec des prêts d'un montant de 2,5 milliards de dollars de l'ICDB pour le développement économique, ces deux arrangements étant essentiellement commerciaux et non des crédits adossés à des actifs pétroliers³⁵. La Chine considère ces derniers arrangements de financement comme faisant partie de son « aide au développement » car ils visent clairement à promouvoir et stimuler le développement économique. Cependant, en raison de leur caractère commercial, il ne s'agit ni de subventions, ni d'aide.

Il y a de fait très peu de différences entre les lignes de crédit chinoises en Afrique et celles d'autres acteurs actifs de l'UE et de l'Amérique du Nord. On a souvent reproché à la Chine ses accords de prêts qu'elle subordonne à l'utilisation de services et d'entrepreneurs des firmes chinoises, en offrant un traitement et un appui préférentiels à ces opérateurs. D'autres acteurs étrangers sont engagés dans des accords similaires, comparables en particulier aux pratiques coréennes et à l'usage courant, chez les pays du CAD, de consentir des prêts sur 15-20 ans³⁶. Même si cela arrive, dans une bien moindre mesure avec les Chinois, par exemple, et que, comme le montre Brautigam, cela engendre comme effet négatif de ruiner les industries locales, cependant le manque de capacités locales (établies et qualifiées) est comblé. Dans la série la plus récente de financements octroyés par la CDB au Ghana, pour un montant de 3 milliards de dollars et adossés à un accord portant sur une ligne de crédit garantie par de futures livraisons de produits pétroliers (take-off) avec Ghana National Petroleum Corp., l'accord global de prêt signé entre les deux parties, stipule qu'un minimum de 60% du travail contractuel, et peut-être davantage, reviendra aux entreprises chinoises³⁷. Toutefois, au vu des contraintes drastiques

³⁵ Brautigam, D., 2011b : *"Aid With Chinese Characteristics": Chinese Aid and Development Finance Meet the OECD-DAC Regime,*" in *Journal of International Development*, Vol 23, No 5

³⁶ Berthelemy, Jean Claude, 2011: *"China's Engagement and Aid Effectiveness in Africa"*, African Development Bank Working Paper, No. 129, April

³⁷ Africa-Asia Confidential (AAC), 2011: *"The revolution will be financed"*, Vol.4, No. 11

en matière de capacités locales et du manque de compétences en construction technique et en ingénierie au Ghana et dans d'autres pays africains avec lesquels la Chine a des accords similaires, l'aide au développement chinoise est saluée par les dirigeants étatiques, au premier rang desquels le Président du Ghana, John Atta Mills.

Les parties prenantes africaines peuvent toutefois profiter de l'expérience précieuse de Luanda, qui a été heureuse d'accueillir l'aide chinoise à un moment où la confiance des investisseurs dans le pays était au plus bas. Au lieu de se contenter de la faveur uniquement de la Chine, Luanda tient absolument à garder sa souveraineté, à ne laisser aucun acteur étranger unique dominer son destin économique ou s'immiscer dans sa vie politique, et refuse donc catégoriquement de devenir un État fantoche entre les mains d'un pays étranger. Sur ce dernier plan, les acteurs chinois sont particulièrement bien reçus et chaleureusement accueillis par les États car ils ont une politique étrangère de stricte non-ingérence, axée sur les affaires d'abord «business-first» comme cela est noté dans la section 2.2.

Bien que l'Angola soit le premier partenaire commercial africain de la Chine depuis 2007, le stock d'IDE actif chinois n'était que de 69 millions de dollars US en 2008, occupant donc le 18^{ème} rang en Afrique et comptant pour 0,25% du stock total de l'Angola. Dans l'industrie pétrolière, les entreprises chinoises n'ont obtenu qu'une faible part de ce secteur en Angola -en partie parce que les sociétés pétrolières nationales chinoises ne disposent pas de ressources technologiques avancées pour exploiter les réserves profondes et ultra-profondes. Le pays est donc davantage tributaire de l'aide au développement et des financements concessionnels que de l'IDE. En revanche, en tant que partenaire stratégique de plusieurs firmes chinoises, au-delà des intérêts pétroliers, l'Afrique du Sud est considérée comme une destination majeure de l'IDE chinois, avec le volume le plus important de stock d'IDE chinois en Afrique.

Opportunités et défis pour l’Afrique dans les relations avec la Chine

Les perspectives et les opportunités économiques pour l’Afrique sont certainement vastes, tout comme le sont les possibilités d’exploiter au mieux ces opportunités à travers un plus grand engagement commercial avec de nouveaux partenaires (voir AEO, 2011¹; McKinsey Global Institute, 2010 ; série de documents de travail de la BAD 2011, numéros 124–129). Les décideurs sont parvenus à un consensus sur l’élargissement des perspectives économiques de l’Afrique - le continent est extrêmement riche en ressources, mais au cours des dernières décennies, la pauvreté est restée le plus grand fléau de l’Afrique. L’outil le plus puissant pour stimuler le développement reste la croissance économique. Le commerce est l’un des catalyseurs qui alimentent l’activité économique et les progrès, et qui ouvrent des perspectives en accroissant les stocks de capital, les moyens de production des entreprises et la concurrence industrielle.

Comme on le note dans la section précédente, la Chine est aujourd’hui le plus grand partenaire commercial de l’Afrique, (bien que l’UE soit toujours considérée comme principal partenaire commercial régional par de nombreux États africains). Elle joue de plus en plus le rôle de premier investisseur et financier dans différents secteurs. Il est clair cependant que cet engagement

¹ African Economic Outlook, 2011: “*Africa and its Emerging Partners*”. Publication conjointe entre la Banque africaine de développement, l’OCDE et la Commission économique africaine des Nations unies (UNECA)

commercial de la Chine - un parmi les multiples partenaires avec qui l'Afrique jongle dans sa diplomatie économique extérieure - doit être étroitement surveillé et bien pensé par les décideurs africains afin de déterminer l'incidence coût-bénéfice des opportunités et des défis potentiels de ce partenariat.

Les préoccupations pressantes sont liées aux progrès de l'industrialisation de l'Afrique et au fait que la Chine n'est pas en train de « jouer franc-jeu », car les entreprises chinoises reçoivent des subventions étatiques (sous une forme ou une autre) qui favorisent leurs résultats nets en matière d'exportation. Il en résulte que la survie des entreprises locales africaines est menacée par les biens à bas coûts. De plus, l'appui de l'État a incontestablement permis aux entreprises chinoises de remporter des contrats d'exploration et de développement, peut-être au détriment des investisseurs et des opérateurs plus traditionnels qui s'alignent de plus en plus sur les meilleures pratiques internationales pour investir sur le continent.

Si cette section cherche à exposer à la fois les opportunités et les défis, il est incontestable que l'engagement de la Chine dans le continent au cours de la dernière décennie a apporté de nouvelles opportunités économiques et donné une impulsion à un certain nombre de pays, en particulier ceux dotés de richesses minières. Cependant, certains des défis persistent, en particulier dans le secteur pétrolier et minier, au-delà de l'origine de l'investisseur. Mais les avantages vont au-delà des secteurs de l'extraction, car les populations pauvres comme les commerçants africains tirent profit de l'engagement économique de la Chine (en dépit de certains coûts et dommages, y compris la perte d'accès au marché et d'emplois dans certains secteurs), notamment de nouvelles opportunités d'emploi, l'accès aux biens et nécessités de base à des coûts abordables, et les retombées du savoir-faire managérial, des technologies, des compétences en matière de construction et d'ingénierie, ainsi que les capitaux. Ce qui a assuré aux gouvernements africains et à leurs populations un bilan net avec des résultats positifs apparents.

Dans son essor rapide en tant que partenaire commercial du continent, la Chine mène des activités dans les secteurs de l'extraction, des TIC, des infrastructures, de vente au détail, et élargit de plus en plus son accès au consommateur africain dont les revenus sont en hausse. Ceci suscite l'intérêt d'autres marchés émergents de premier rang (Inde, Brésil, Russie) et de second rang (Corée du Sud, Turquie) et a également donné une nouvelle importance et réorienté les stratégies des activités économiques des partenaires traditionnels. L'accroissement des échanges, de l'investissement et des flux d'aide entre la Chine et l'Afrique a encouragé le renforcement des liens commerciaux entre le continent et à la fois les nouveaux et les anciens partenaires étrangers, ce qui a mené à une diversification et à un élargissement des partenaires. En outre, ceci a sans doute eu pour effet d'intégrer le continent et de l'exposer à davantage d'échanges et de compétitivité à l'échelle mondiale, en particulier en ce qui concerne les échanges commerciaux, et le renforcement des liens potentiels aux chaînes d'approvisionnement mondiales; de plus, les effets d'entraînement au sein et entre économies pourraient se renforcer en raison de la conception ciblée des zones économiques spéciales initiées par les Chinois, actuellement en cours dans un certain nombre de pays (voir ci-dessous).

Si l'on considère les flux commerciaux bilatéraux, les deux partenaires sont directement bénéficiaires. Les ressources naturelles de l'Afrique sont en train d'être explorées, extraites et exploitées à un rythme sans précédent par les Chinois et par d'autres grands acteurs émergents. Du coup, les prix des produits de base sont en hausse grâce à la demande chinoise. De nombreux acteurs ont établi des relations commerciales mutuellement profitables avec l'Afrique, bien que les entreprises chinoises se soient engagées en adoptant une approche holistique à deux paliers. D'une part, elles sont directement bénéficiaires en exploitant les ressources et en développant les mines et les infrastructures connexes; en échange, ceci permet à l'économie africaine hôte de bénéficier

de l'extraction de ressources antérieurement inaccessibles et de précieuses infrastructures de transport et d'énergie. D'autre part, l'effort commercial chinois est indirectement bénéficiaire car la Chine s'assure un approvisionnement vital en produits de base et en ressources grâce à la présence de son commerce et ses investissements en Afrique ; le consumérisme chinois massif influe donc directement sur les mécanismes de prix des ressources et des biens manufacturés. Pour l'Afrique, il y a également un impact direct sur les échanges grâce à l'essor de la demande chinoise de matières premières et la hausse des prix des produits de base, ce qui entraîne une augmentation de la demande mondiale et en retour des retombées positives évidentes pour les exportateurs de ressources africains.

Au-delà des ressources, le processus chinois d'urbanisation et de modernisation est également en train d'ouvrir des possibilités dans des secteurs clés pour les exportateurs africains. Il s'agit entre autres d'un marché d'exportation massif en Chine en dehors des industries extractives. Les opportunités évidentes ont trait à l'agriculture et aux biens et produits agricoles transformés, à un moment où des changements structurels et de régime alimentaire continuent de s'opérer au sein de la population chinoise et où il y a de moins en moins de terres arables. La Chine nourrit actuellement 20% de la population mondiale sur près de 9%² des terres arables du monde³. Il y a toutefois des contraintes qui restreignent la possibilité d'exporter certains produits vers la Chine. Dans le secteur agricole par exemple, les questions clés comprennent la protection du secteur en Chine, avec l'imposition d'obstacles non-tarifaires qui entravent les échanges, et l'accès au marché chinois.

² African Agricultural Technology Foundation (AATF), 2009: *“Study on the Relevance of Chinese Agricultural Technologies to African Smallholder Farmers”*, préparé par la Fondation Rockefeller

³ Cette tendance est appuyée par la mise en place depuis quelques années de centres de démonstration de technologies agricoles financés et gérés par les Chinois. Vingt de ces centres ont pour mission d'enseigner, d'échanger et d'encourager l'échange de compétences et de technologies qui stimule la production durable et le commerce de produits agricoles.

Ces obstacles portent aussi bien sur l'écart entre les mesures de santé et de sécurité et les pratiques internationales acceptées (telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires, les procédures d'enregistrement, etc.), que sur les nuances et les chocs culturels, l'incompréhension linguistique et en matière de communication, la mauvaise gouvernance et la lourdeur des formalités administratives (Sandrey & Edinger, 2009).

Comme on l'a déjà noté, les droits de douane ont considérablement baissé depuis l'accession de la Chine à l'OMC. Dans le cadre de l'agenda de la FOCAC, la Chine cherche à offrir des conditions commerciales favorables qui stimuleraient des opportunités et des avantages pour les PMA africains. Ces pays bénéficient d'un traitement en franchise de droits sur près de 500 produits imposables. Cette liste couvre une large gamme de produits : pièces détachées pour automobiles, bicyclettes, produits en plastique, cuir, produits agricoles et textiles, produits en cuivre raffiné, machines, équipements électroniques, jusqu'aux hameçons et aux nœuds papillon. La diversité des produits a encouragé l'activité de fabrication de base dans ces pays, qui tous visent à exporter - mais il reste cependant à voir se matérialiser des gains substantiels et la création significative de capacités d'exportation limitées. Reconnaisant leur impact sur le soutien à la prospérité économique à travers le commerce, les décideurs chinois ont promis que 95% des produits de la RPC figurant sur leur liste de produits imposables seront en franchise de droits pour le groupe des PMA d'ici 2012.

Concernant les importations, les économies africaines ont tiré profit des biens de consommation bon marché, d'un plus grand choix et d'une plus grande diversité de produits, ainsi que de l'offre plus large d'intrants économiques pour les producteurs dans pratiquement toutes les parties du continent. Certains ont fait valoir que ceci avait contribué à enrayer l'inflation. Des investissements plus importants dans les infrastructures de transport, ainsi qu'une position de coopération potentielle entre les banques chinoises et d'autres banques de développement en Afrique pourraient mener

à des accords qui favoriseront non seulement la croissance dans l'ensemble du paysage économique africain, mais aussi l'expansion des échanges intra-africains et des retombées pour l'intégration régionale. Les propres expériences et les propres modèles de développement de la Chine dans le domaine agricole et les secteurs manufacturiers pourraient profiter au continent, faciliter et stimuler davantage les efforts industriels dans la fabrication, l'énergie, les télécommunications, la production et la distribution d'électricité, l'eau/assainissement et le transport, la valorisation des ressources, l'agriculture et la protection de l'environnement, la logistique et la construction d'infrastructures à travers la coopération pratique. Á ce titre, la possibilité d'avoir de nouveaux modèles chinois de développement éloignés des paradigmes de développement du type Consensus de Washington offre des opportunités à de nombreux pays. La Chine donne également accès à une nouvelle source d'expertise et à un réservoir de technologies.

Le couplage entre les États africains (PMA, pays pauvres très endettés (PPTÉ), ou pays relativement riches) et la Chine, ainsi que l'essor des prix des produits de base et le réinvestissement des profits exceptionnels tirés des ressources, ont stimulé une croissance économique solide dans tous les pays engagés dans un partenariat commercial avec la Chine. Plus l'économie africaine est progressiste et riche (dotée de ressources) - avec un climat favorable aux affaires, des règles et normes protectrices bien réglementées (mises en application et surveillées), l'assurance de la protection des investisseurs, et des marchés financiers, commerciaux et de l'investissement bien développés – plus les avantages réciproques seront importants et plus les interactions économiques entre l'Asie et l'Afrique seront renforcées ; l'Afrique du Sud, l'Angola, le Nigeria, la Zambie et l'Égypte avant la crise en sont les principaux exemples.

Au moment où elle s'assure des approvisionnements précieux en produits de base fortement prisés, la Chine fournit également des efforts industriels- au travers de l'aide au développement et de l'IDE- en vue de la construction des infrastructures nécessaires à la

production et à la transformation des exportations de ressources, ce qui a eu pour effet, par la suite, de libérer les forces de la concurrence entre firmes locales et étrangères. Les grands arrangements miniers transfrontières M&A de la Chine ont également enregistré une croissance considérable et offrent aux entreprises africaines l'occasion d'accéder à la technologie et aux équipements, ainsi qu'aux fonds pour le développement. L'accès à des taux tarifaires préférentiels mais également les incitations à l'investissement liées aux zones économiques spéciales (ZES) mises en place par les Chinois ont contribué à investir davantage dans les potentialités d'industrialisation en Afrique. À cet égard, en particulier, le moment est bien choisi, pour les États africains qui se vantent de disposer d'infrastructures industrielles, de structures d'exportation et d'une bonne capacité politique, d'offrir des incitations afin d'attirer les industries chinoises qui se délocalisent et cherchent à implanter des usines à l'étranger, en raison du renchérissement des coûts unitaires de main-d'œuvre en Chine, de l'application de mesures environnementales plus strictes, et de l'abandon de la fabrication légère et de moyenne technicité au profit de secteurs plus high-tech et plus innovants- une économie axée sur les connaissances. Ceci permet de rehausser l'apport de valeur ajoutée, la valorisation et le raffinage en Afrique, les zones franches pour l'exportation étant par définition des outils clés pour promouvoir et faciliter la diversification économique.⁴

Cependant, ce renforcement de la dynamique sino-africaine a également posé des défis croissants et des menaces potentielles aux consommateurs, aux fabricants et aux décideurs africains. Sur le plan des échanges, on peut identifier un certain nombre d'effets directs et indirects de l'accroissement des relations commerciales entre la Chine et l'Afrique. Concernant les importations, par exemple, un des problèmes directs a trait aux effets de la concurrence chinoise sur l'industrie manufacturière en Afrique, en particulier

⁴ Au cours des 30 dernières années, les ZES ont contribué au miracle de la transformation et de la croissance économique de la Chine. Pour des lectures complémentaires voir par exemple Wei (1999).

l'industrie de l'habillement et des textiles, où l'activité des Chinois évince les entreprises locales, et dans certains cas, a presque détruit des industries entières. De même, la concurrence et la baisse des perspectives dans les marchés tiers pour les exportateurs africains -un effet indirect- deviennent de plus en plus des sujets de discorde dans les relations commerciales sino-africaines. De telles questions ont mené à l'abandon de négociations de libre-échange plus poussées entre la SACU (Union douanière de l'Afrique australe) et la Chine (Sandrey & Edinger, 2011).

En ce qui concerne les exportations africaines, comme les produits de base continuent d'être exportés sous forme brute, à des prix en permanence cycliques, révélant des rentes inférieures à leur potentiel de valeur ajoutée, une dépendance excessive vis-à-vis des exportations de ressources pourrait entraîner des chocs commerciaux négatifs pour les pays riches en ressources. En outre, pour l'Afrique, la mauvaise gestion des fonds et des ressources constitue un des plus grands dilemmes et coûts potentiels d'un engagement peu mesuré avec des partenaires dans le domaine des industries. L'acquisition soudaine d'instruments économiques de production et les énormes revenus générés jeteront un coup de projecteur sur l'intégrité des gouvernements antérieurs qui se sont montrés incapables. Que les fonds soient ou non orientés vers la valorisation socioéconomique à grande échelle, ou qu'ils soient détournés et utilisés de manière abusive, c'est un sujet qui préoccupe grandement toutes les parties impliquées- les entreprises chinoises souhaitant protéger leurs investissements, les dirigeants et les chercheurs africains ainsi que les bailleurs occidentaux traditionnels.

Concernant en particulier la modification des termes de l'échange et les effets qui en résultent, les pays pouvant être considérés comme gagnants potentiels sont ceux qui sont riches en ressources et ceux qui exportent des produits de base. Cependant, il y a également des perdants potentiels, en particulier les pays pauvres en ressources naturelles, les importateurs de pétrole et les producteurs de textiles.

Un groupe mixte de pays ayant des résultats mitigés pourrait être celui des pays qui tirent profit de l'exportation de denrées à base de coton, de métal ou de minerais, mais qui sont perdants en tant qu'importateurs de pétrole (Zafar, 2007).

Il y a des activités de diversification limitées en termes d'investissements dans les exportations à plus forte valeur ajoutée, au détriment des investissements dans les industries extractives. Combiné à l'insuffisance des infrastructures et aux coûts de transaction élevés, ceci rend l'Afrique moins concurrentielle et la laisse dans l'incapacité de développer un potentiel d'exportation substantielle de produits non-minéraux. Il y a également des questions de langue et de différences culturelles, ainsi que le manque de compréhension des canaux de distribution et l'absence de confiance qui entravent les échanges sino-africains. Enfin, un sentiment antichinois existe clairement dans un certain nombre de marchés et en général, est alimenté par une multitude d'idées fausses. Ceci est également étayé par le nombre croissant de communautés et de travailleurs immigrés chinois qui travaillent sur des projets à financement chinois et exécutés par des Chinois, où les compétences et l'expertise nécessaires n'existent pas localement et où les conditions de travail et l'éthique de travail créent un clivage entre le personnel d'encadrement chinois et la main-d'œuvre locale. On soutient donc souvent que le penchant chinois pour l'intégration verticale mène à un abus de pouvoir, en particulier avec le recours aux travailleurs immigrés chinois au détriment de la main-d'œuvre africaine. Toutefois, la recherche montre en fait qu'en général les travailleurs locaux africains constituent la majeure partie (plus de 50%) de la main-d'œuvre dans les projets chinois⁵. Il est tout simplement plus économique de créer des emplois localement ; toutefois, le segment des travailleurs qualifiés ayant de bas salaires et le segment managérial sont toujours essentiellement chinois. En Zambie, par exemple, où la Chine a largement investi, on estime d'après les statistiques gouvernementales zambiennes que plus de 15.000 emplois directs ont été créés par les Chinois.

⁵ Brautigam, D., 2010: "The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa", OUP.

Les acteurs occidentaux sont particulièrement préoccupés par la présence de la Chine en Afrique en raison de la politique de non-ingérence stricte de Beijing, mentionnée dans la section 2.2 ; ceci veut dire que la gouvernance démocratique selon les principes occidentaux du libre-échange n'est ni un mantra, ni une condition préalable des relations sino-africaines. Le FMI et la Banque Mondiale tout particulièrement ont fait part de leur inquiétude concernant l'endettement accru des économies africaines à la suite de l'octroi de crédits chinois. Cependant, les prêts bilatéraux les plus importants négociés par l'État étant accordés à des taux préférentiels et adossés à des droits sur les ressources et sur l'extraction future de produits de base, avec le développement d'infrastructures en amont financées par des entrepreneurs contrôlés par l'État, l'acheminement de fonds et les obligations liées au service de la dette des parties africaines impliquées sont moins importants qu'on ne le pense, bien que la capacité des gouvernements africains à rembourser des prêts anciens et en cours reste problématique⁶. Les partenaires occidentaux se sont également inquiétés du fait que la Chine profite de manière opportuniste « free-riding » de leurs programmes d'aide et d'annulation de la dette, considérant le manque de transparence des pratiques d'aides chinoises. Ce qui a pour effet de réduire l'efficacité de l'aide et remet en cause la viabilité future de la dette des pays bénéficiaires. Les bailleurs traditionnels ont mis l'accent sur le fait que la Chine déployait davantage d'efforts de coordination et d'harmonisation dans son aide économique et que des progrès ont déjà été réalisés. Par exemple, à Lusaka, en Zambie, le premier projet commun de coopération entre le Gouvernement chinois et le Ministère britannique de développement industriel (DFID) s'est matérialisé par la construction d'un hôpital.⁷

⁶ Un bon exemple d'accord "ressources naturelles contre infrastructures" est celui signé entre la Chine et la RDC. Les longues négociations récentes sur l'accord portent sur plusieurs-milliards de dollars et concernent des exportations de cuivre et de cobalt, ainsi que le droit futur d'explorer, d'extraire et de développer ces ressources minières. Le FMI craignait que la RDC ne devienne plus endettée, dans l'incapacité de rembourser son emprunt et de servir l'intérêt aux bailleurs du Club de Paris, entraînant donc la réduction de la valeur du prêt nominal.

⁷ Recherche sur le terrain et entretiens de l'auteur, Zambie, février-mars 2011.

Si les prêts et les crédits chinois ont suscité des préoccupations ayant trait à la transparence des recettes et à la gestion des ressources dans les pays bénéficiaires, ce qui représente certainement un défi dans de nombreux pays, il ne s'agit pas d'un problème qui ne concerne que la Chine en tant que partenaire. La richesse exceptionnelle des pays relève des fonds, des acteurs et des partenaires multiples qui interviennent dans l'extraction de ressources. Afin de lutter contre ces questions de gouvernance des recettes, la Chine lie jusqu'à 70% de ses opérations d'infrastructures à des contrats de marché public chinois. Les fonds ne sont donc pas versés aux responsables publics. Les entrepreneurs chinois travaillant sur des projets sont payés à Beijing, ce qui, sans aucun doute, contourne les questions de corruption et de détournement de fonds (Davies et al., 2008).

Les défis comprennent également le manque général de capacité d'offre et en matière de compétences sur le continent, et l'importation de chaînes de valeur complètes de Chine pour réaliser les projets d'infrastructures et de coopération: main-d'œuvre requise, matériels, équipements, machines. Ceci montre donc la dichotomie de l'idée selon laquelle l'intégration verticale profite aux entreprises chinoises, alors que l'importation de capital humain et d'outils physiques chinois (l'Afrique étant considérée comme un marché trop immature pour les fournir) restreint les gains à attendre de l'activité économique qui pourrait résulter de ce travail. Ceci est perçu comme un désavantage souligné par les détracteurs des paquets de financement à des taux préférentiels. Cependant, l'économie bénéficiaire hérite d'infrastructures utiles et donc de moyens de faciliter les affaires et l'activité économique.

Certains pensent également que la Chine ne respecte ni les règles, ni les normes, ni les lois, ni les réglementations liées par exemple aux normes de produits ou aux codes de construction dans les marchés africains. La recherche sur les marchés montre toutefois qu'un certain nombre de gouvernements africains n'ont pas suffisamment de ressources et manquent de capacités en matière d'application des lois et normes pour amener les acteurs étrangers

en général à les respecter. Même si elles existent dans de nombreux pays, ces législations peuvent, soit être dépassées, soit ne pas être convenablement appliquées, ce qui crée des failles pouvant être exploitées par les acteurs chinois et d'autres acteurs du marché⁸. Lorsque les structures réglementaires sont en place et que les lois sont appliquées, on a constaté que les entreprises chinoises les respectaient en conséquence. Ceci concerne également les réglementations sur l'environnement et les droits du travail. Lorsqu'elles sont inexistantes, on a vu que la Chine, comme les autres partenaires, ne respectaient pas les pratiques acceptables. On peut prendre pour exemple les conditions de travail des employés locaux des entreprises chinoises. La recherche sur le terrain montre en particulier que d'autres entreprises non chinoises sur le continent se livrent à des pratiques similaires, voire pires. Il y a également l'idée que les projets de construction des entreprises chinoises sont de qualité inférieure à ceux des travaux d'autres constructeurs en Afrique. On a constaté que cela était vrai dans des pays (comme la Sierra Leone) où des codes et réglementations en matière de construction ne sont ni mis en place, ni appliqués. Dans des pays où cela n'est pas le cas, les travaux entrepris par les Chinois sont de grande qualité et répondent à des normes élevées⁹.

A l'échelle du continent, un certain nombre d'efforts visant la bonne gouvernance et des pratiques d'investissement viables (par exemple l'Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE), le concept d'investissement avec impact, les politiques de type RSE - Responsabilité Sociale des Entreprises - dans divers secteurs sont encouragés et mis en œuvre par les partenaires traditionnels. Ces investisseurs sont préoccupés par les pratiques, en particulier celles liées aux impacts environnementaux et sociaux des investissements chinois. Ceci concerne essentiellement des secteurs sensibles tels que l'industrie minière, le pétrole et le gaz, la production d'électricité,

⁸ Corkin, L., 2007: "China's Emerging Multinationals in Africa". Rebranding Africa, The Africa Journal, Spring, p. 20-22

⁹ Corkin, L. and Burke, C., 2006: "China's interest and activity in Africa's infrastructure and construction sectors". Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch. www.ccs.org.za

la déforestation, ainsi que le transport et la construction d'autres infrastructures où la planification environnementale requise est soit abandonnée, soit n'est pas considérée comme prioritaire. Les questions qui se posent de plus en plus en Afrique sont les suivantes : Quel prix payer pour rendre disponibles des ressources antérieurement inaccessibles ? Les avantages priment-ils sur les coûts environnementaux ? Malheureusement, plus la ressource est éloignée, plus le pays d'origine est susceptible d'être pauvre et sous-développé et de se trouver dans l'incapacité d'imposer des restrictions, d'appliquer des normes internationales, ou de garantir des pratiques d'engagement appropriées. C'est donc aux investisseurs étrangers que cette responsabilité incombe -dans ce cas, aux entreprises chinoises. En outre, la préoccupation actuelle est de savoir si les entreprises chinoises soumissionnent et remportent des marchés sans respecter des normes internationalement reconnues en matière d'environnement et d'investissement telles que les *Approches communes concernant l'environnement* ratifiées par l'OCDE et les *Principes de l'Équateur* (auxquels aucune des banques chinoises n'a souscrit, sauf l'ICBC, indirectement, à travers sa participation dans Standard Bank).

Une autre crainte pressante en matière de santé environnementale porte sur la délocalisation de l'activité manufacturière à faible coût fortement polluante (fonderies et tanneries, par exemple) vers des pôles industriels en Afrique. Ceci permettrait aux producteurs locaux chinois de remonter dans la chaîne de valeur, mais serait désastreux pour l'Afrique si cela se faisait à très grande échelle. Malheureusement, le prix à payer pour l'industrialisation, c'est la pollution -toutes les économies avancées ont eu à en prendre conscience et à y faire face, bien que parfois les préoccupations environnementales n'aient pas occupé une place centrale dans les décisions sur l'investissement et le développement, comme durant la Révolution industrielle, il y a 150 ans, ou pendant la période de reconstruction d'après-guerre.

De futurs problèmes résulteront également de la concurrence intra-africaine émergente pour attirer l'investissement et l'assistance économique chinoise. Ceci peut encourager les pays africains à accorder une place plus importante aux politiques tournées vers l'extérieur, au détriment de la consolidation des ressources au sein des communautés régionales visant à renforcer leur pouvoir de négociation combiné et à élargir les marchés, plutôt que de constituer une mosaïque de petites économies (avec un grand nombre de pays enclavés). Après tout, une des plus grandes failles pour l'Afrique dans ses engagements avec la Chine, c'est le manque de stratégie d'engagement proactif chinois, ce qui n'est peut-être pas réalisable au vu des 53 États souverains qui constituent le continent, avec des structures économiques, des agendas et des leaderships différents. Ceci est toutefois différent pour la Chine, qui a une politique distincte à l'égard de l'Afrique et qui a vu un certain nombre de pays se bousculer pour répondre aux initiatives et aux projets chinois sur le terrain. La concurrence intra-africaine pourrait avoir des incidences néfastes et les politiques de « course à l'abîme » pourraient influencer de manière négative sur les normes et réglementations en vigueur sur le continent. Par exemple, si les ZES jouent un rôle important en termes de transformation structurelle en Chine, tel n'a pas été le cas en Afrique, à l'exception de l'île Maurice. Les ZES n'ont pas encore réussi à stimuler le développement industriel sur le continent et leur mise en place rencontre de nombreux problèmes. Les zones proposées par les Chinois ont suscité beaucoup d'intérêt de la part d'autres États africains non sélectionnés pour cette première série d'investissements dans les ZES. Les incitations visant à attirer des investissements et la concurrence entre pays limitrophes pourraient avoir pour effet de menacer le développement des pays, entraînant notamment la détérioration des normes du travail, le ralentissement des progrès dans les initiatives d'intégration et de coopération régionales, et d'affaiblir la base fiscale.

Dernier point mais pas le moindre, un enjeu clé pour l'avenir sera, pour les gouvernements africains, la capacité, les compétences et le mandat pour négocier des transactions et des contrats

rentables, qui prendront en compte les buts socioéconomiques et en matière de développement plus importants des pays respectifs. Si la Chine a la réputation d'être en mesure de réaliser des projets d'infrastructures clés en main, à un rythme record, il est nécessaire de mieux comprendre l'impact à long terme des accords négociés et d'en quantifier les retombées positives et négatives. De même, les dirigeants nationaux sont tenus de prendre en compte la transparence et la responsabilité publique dans le processus de négociation afin d'évaluer la perception qu'à le public, tant national qu'international, des engagements et des contrats chinois dans leurs pays.

Conclusions

L'établissement de relations socioéconomiques et politiques croissantes fortes entre la Chine et l'Afrique a transformé les règles d'engagement et offert aux parties prenantes africaines de nouvelles alternatives tout en permettant à la Chine de participer à tous les secteurs de l'économie. Le défi est lancé à la fois aux autres pays à marché émergent et aux partenaires européens et d'Amérique du Nord traditionnels : l'Afrique est la prochaine frontière de croissance et les pays africains qui gèrent le mieux les relations avec les nouveaux partenaires émergents et leurs semblables, par exemple la Chine, connaissent de grands succès mais auront également des défis à relever.

Clivage sur le travail

L'histoire de l'engagement sino-africain est, du point de vue du profane, émaillée de désaccords, et comporte des obstacles commerciaux considérables. On pourrait citer, en premier lieu, la diaspora chinoise et le recours à la main-d'œuvre immigrée chinoise dans les projets à financement chinois. Dans des pays tels que l'Afrique du Sud, l'environnement de travail est au mieux étouffant, et il est très difficile, en raison de la législation, de recruter, de licencier et par-dessus tout, d'aligner et les compétences et l'expertise sur la productivité nécessaire pour garantir une qualité de classe mondiale à des coûts compétitifs. Dans le reste de l'Afrique, les initiatives commerciales chinoises bénéficient de plus de souplesse sur ces questions, ceci étant dû au fait que la plupart de ces économies partent d'un bas niveau. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a eu sa part d'exploitation par tous les partenaires actifs, aucun

n'étant irréprochable, un fait souvent négligé lorsque l'on critique le rôle de la Chine dans le continent. Toutefois, nous recommandons aux parties africaines (des décideurs aux dirigeants d'entreprises) de faire beaucoup plus d'efforts pour tirer parti de l'offre chinoise et de négocier avec plus de dextérité et une orientation plus appropriée, de meilleurs termes, plus favorables pour les populations africaines.

Concernant le financement d'accords préférentiels par la Chine, le recours à des entrepreneurs chinois dans le cadre d'une intégration verticale est une pratique bien acceptée. D'autres pays qui offrent ou étendent des accords préférentiels similaires lient également leur engagement au recours à leurs propres entrepreneurs nationaux. Dans de tels cas, la construction des infrastructures est effectuée par les entrepreneurs chinois, mais l'utilisation de la main-d'œuvre africaine de base représente toujours en moyenne 50% des emplois de l'ensemble des projets (Brautigam, 2010).

Pour que l'Afrique acquière (de la Chine et d'autres pays) les compétences nécessaires et obtienne le transfert de connaissances techniques, d'éducation et de services pour prospérer, c'est aux Africains eux-mêmes d'exiger une balance commerciale ou des termes d'engagement plus favorables. L'influence croissante de la Chine dans le continent a incité de nombreux autres acteurs actifs à se présenter comme candidats potentiels (en particulier les autres économies BRIC et les tigres asiatiques, qui cherchent à tirer profit de l'avantage comparatif de l'Afrique et s'attirer ses faveurs).

Révéler les motivations

Le clivage culturel entre l'Afrique et la Chine est toujours trop profond en dépit du renforcement de l'engagement des deux parties. Tant les populations africaines que l'effort chinois en Afrique auraient intérêt à ce que des mesures supplémentaires soient prises pour forger des liens culturels, faire des émissions spéciales sur la Chine en Afrique, et pas seulement en Mandarin, à l'intention des migrants qui parlent chinois en Afrique, mais aussi dans diverses langues africaines, afin de transmettre un message impartial et clair sur les

intentions et les buts poursuivis. Les « Chinatown » en Afrique se développent aussi rapidement que l'engagement des Chinois dans le commerce et l'investissement, mais ne diffèrent cependant en rien de celles d'autres communautés. La différence réside toutefois dans le fait que beaucoup s'interrogent toujours sur les motivations des Chinois sur le continent, essentiellement en raison du manque de compréhension culturelle et socioéconomique réciproque entre les Africains et les communautés chinoises.

Motivations bilatérales

Les décideurs africains ont de plus en plus le sentiment qu'il faut laisser la Chine aller de l'avant dans ses relations avec différents pays africains. Ceci peut susciter beaucoup de contestations dans les médias et chez les profanes. Ce que l'on devrait retenir de cette tendance c'est que la Chine se définit comme un partenaire adepte de la non-ingérence ; ceci veut dire que Beijing respecte pleinement la souveraineté des nations étrangères et ne s'immisce pas dans la sphère politique intérieure. Selon elle, elle doit être perçue comme un partenaire traitant d'égal à égal et soucieux de développer les infrastructures sociales et économiques des partenaires respectifs par le biais de l'engagement commercial, et dans une moindre mesure, de contributions à l'aide. Mais au-delà du discours elle est aussi un pays qui cherche à développer les infrastructures de transport, d'électricité et de communication du continent afin d'alléger et de faciliter les efforts de ses propres entreprises et en retour, de soutenir son propre processus de modernisation et d'industrialisation. Et ceci laisse à l'Afrique une opportunité d'élargir ses perspectives.

On a souvent reproché à l'Occident son ingérence dogmatique, car elle appelle à la réduction de la pauvreté et à la démocratie avant d'envisager l'octroi d'aide ou d'autres interactions économiques. Il est peut-être hypocrite de la part des anciennes puissances coloniales, d'une part de s'immiscer profondément dans la politique intérieure en insistant sur la mise en place de réformes avant l'octroi de l'aide, et de propager un message de transparence et de démocratie tout en

continuant d'autre part, d'être les plus grands profiteurs de l'espace de ressources de l'Afrique. La zone euro compte toujours pour près de 40% des stocks d'IDE en Afrique (WIR, 2011). Et curieusement, les États-Unis et l'Europe consomment à eux deux près d'un tiers -soit, ensemble près de 70% - des exportations pétrolières totales de l'Afrique ; la Chine, par contre, ne consomme que 11 à 13% de la production pétrolière africaine¹.

Les organismes donateurs et les institutions de développement, se disputent vivement les faveurs de l'Afrique, mais sont également en train d'aggraver les déséquilibres en omettant de s'aligner sur leurs efforts ou d'y coopérer.

Contrairement à leurs homologues européens, les entreprises commerciales chinoises en Afrique (des Entreprises d'État aux petites et moyennes entreprises) sont loin de répondre aux « meilleures pratiques » reconnues à l'échelle internationale, qu'il s'agisse d'impact environnemental, de RSE ou de relations de travail. Cependant, le message émanant de l'échelon supérieur des dirigeants chinois est d'avancer vers le centre, de converger davantage vers des normes acceptables - une préoccupation légitime étant toutefois de savoir quelles normes adopter ou ratifier. Il appartient donc bien évidemment aux pays africains de se doter des meilleures politiques et des règles les plus appropriées pour canaliser, orienter et encadrer les investissements et les interventions économiques chinoises sur le continent.

Infrastructures

Les entrepreneurs chinois remportent la majeure partie des projets d'infrastructures sur le continent, et les financiers chinois injectent également les financements indispensables à la reconstruction et au développement d'infrastructures économiques importantes. La Chine dispose des compétences nécessaires pour mener de grands projets d'électrification, assurer la construction rapide et efficace

¹ Hanson, Stephanie, 2008: "China, Africa, and Oil", Council for Foreign Relations, June 6.

de routes, de chemins de fer, de ports maritimes et d'aéroports pour les liaisons du continent, ainsi que de routes commerciales, et installer les réseaux de communications physiques et d'appui essentiels pour faire des affaires ; de sorte que les dépenses chinoises liées à la construction en Afrique changent -et de plus en plus- les règles du jeu.

Aide

Selon *The Economist*, la Chine brouille les frontières entre l'aide et l'investissement. Les principaux canaux de la Chine pour le financement du développement en Afrique vont au-delà des instruments d'APD mentionnés ci-dessus. La Chine offre davantage d'options et de choix aux pays africains face à ses partenaires initiaux. Il conviendrait de promulguer sur le continent l'abandon de modes de pensée étreints, selon lesquels « le soutien » occidental au développement africain ne peut venir que sous forme d'aide, liée à ses propres conditions et à des restrictions étouffantes.

Il est toutefois intéressant de constater qu'au moment où le système financier international est en difficulté à la suite de la crise financière mondiale, la menace persistante de défaut souverain de l'Europe (et du monde développé) pourrait porter un coup d'arrêt à la croissance mondiale. Toutefois, les organismes d'aide surenchérisent malgré tout sur leurs engagements vis-à-vis de l'Afrique. Peut-être pour contrecarrer l'influence croissante de la Chine et des puissances émergentes en Afrique. Ainsi, à la suite de la visite du Premier Ministre britannique, David Cameron, en Afrique en fin 2011, l'organisme britannique en charge du financement du développement, le CDC qui dépend uniquement du Ministère du financement du développement, a affecté 3,3 milliards de dollars US à des prises de participation en Afrique et en Asie du Sud uniquement sur les trois prochaines années², ce qui réaligne son portefeuille différemment des autres pays en développement. Actuellement, l'exposition au marché des capitaux (risques de

² The Financial Times (FT), 2011: "*This is Africa*", issue Sep/Oct., et "*This is Africa, Building new partnerships*", June/July 2011 edition, une publication du Financial Times of London

marché) du CDC en Afrique s'élève à 1,4 milliard de dollars, ce qui correspond en gros au montant du CADFund dont l'utilisation est déjà prévue pour des projets en Afrique. D'autres pays bailleurs du CAD ont également rehaussé de manière significative les fonds qu'ils allouent à l'Afrique, même lorsqu'ils sont confrontés à des tensions financières intérieures.

Bibliographie

African Agricultural Technology Foundation (AATF), 2009: *“Study on the Relevance of Chinese Agricultural Technologies to African Smallholder Farmers”*. Préparé pour la Foundation Rockefeller.

Africa-Asia Confidential (AAC), 2011: *“The revolution will be financed”*, Vol.4, No. 11

African Economic Research Consortium (AERC), 2009: *“Seizing Opportunities and Confronting the Challenges of China-Africa Investment Relations: Insights from AERC Scoping Studies”*, Policy Issues Paper No. 2, January

African Economic Outlook, 2011: *“Africa and its Emerging Partners”*. Une publication conjointe entre la Banque africaine de développement, l’OCDE et la Commission économique pour l’Afrique (UNECA)

Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD), 2010: *“Africa’s Infrastructure: A Time for Transformation”*. Une publication de l’Agence Française de Développement et la Banque mondiale : <http://www.infrastructureafrica.org/aicd/library/doc/552/africa%E2%80%99s-infrastructure-time-transformation>

Ajakaiye, O., Oyejide, A., N’Zue, F. F., and Manda, D. K., 2008: *“Analysis of China-Africa Trade Relations: Insights from AERC Scoping Studies”* Policy Issues Paper No. 3, African Economic Research Consortium (AERC), December

Alves, P., 2008: *“China’s preferential trade policy as a foreign policy tool”*, in Edinger, H., Herman, H. and Jansson, J. (Eds), 2008. *“New*

Impulses from the South: China's engagement of Africa". Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch: www.ccs.org.za

Berthelemy, Jean Claude, 2011: *"China's Engagement and Aid Effectiveness in Africa"*, African Development Bank Working Paper, No. 129, April.

Brautigam, D., 2010: *"The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa"*, OUP.

Brautigam, D., 2011 a: *"Chinese Development Aid in Africa: What, Where, Why and How Much?"* China Update 2011, eds. Jane Golley and Ligang Song, Canberra: Australia National University, 2011

Brautigam, D., 2011 b: *"Aid with Chinese Characteristics': Chinese Aid and Development Finance Meet the OECD-DAC Regime,"* in Journal of International Development, Vol. 23, No.5

Broadman, H. with Isik, G., Plaza, S., Ye, X. and Yoshino, Y., 2006: *"Africa's Silk Road: China and India's new economic frontier"*, 1 November, The World Bank, Washington, DC.

Cilliers, J., Hughes, B. and Moyer, J., 2011: *"African Futures 2050: The next forty years"*. Institute for Security Studies, Monograph 175, January

CNN Money: <http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2011/countries/China.html>

Corkin, L., 2011: *"Strategic Partnership or Marriage of Convenience"*, Angola Brief, Vol 1. No. 1; January

Corkin, L., 2007: *"China's Emerging Multinationals in Africa"*. Rebranding Africa, the Africa Journal, Spring, p. 20-22

Corkin, L. and Burke, C., 2006: *"China's interest and activity in Africa's infrastructure and construction sectors"*. Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch: www.ccs.org.za

Davies, M., 2009: "*The new coupling between China and Africa*", China Business Frontier, Frontier Advisory, March 2009: www.frontieradvisory.com

Davies, M., Edinger, H., Tay, N., and Naidu, S., 2008: "*How China delivers development assistance to Africa*". Prepared for the Department for International Development: www.ccs.org.za

Edinger, H. and Pistorius, C., 2011: "*Aspects of Chinese investment in the African resources sector*" Journal of the Southern African Institute of Mining and Metallurgy, Vol 111, No. 7, July

Frontier Advisory, 2009: "*Africa's importance to the BRIC Countries*", October, Préparé et publié par Standard Bank

The Financial Times (FT), 2011: "*This is Africa*", issue September/October

Hanson, Stephanie, 2008: "*China, Africa, and Oil*", Council for Foreign Relations, June 6

Maswana, J.-C., 2011: "*Emerging Patterns in Sino-African Trade and Potentials for Enterprise Development*",

McKinsey Global Institute, 2010: "*Lions on the move: The progress and potential of African economies*". June: http://www.mckinsey.com/mgi/publications/progress_and_potential_of_african_economies/index.asp

Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) 2008a: "*Is it ODA?*" Fact Sheet, November, Organisation for Economic Cooperation and Development, Paris, <http://www.oecd.org/dataoecd/21/21/34086975.pdf>

Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), International Development Statistics: Other official flows, <http://www.oecd-ilibrary.org/development/data/oecd-international->

development-statistics/other-official-flowsoof_data-00075-en;jsessionid=1f4rgdb5f6jo3.delta

Renard, M.-F., 2011: *“China’s Trade and FDI in Africa”* African Development Bank (AfDB), Working Paper Series, No. 126, May

Sandrey, R. & Edinger, H., 2009: *“Examining the South African-China Agricultural Trading Relationship”* Nordic Africa Institute, Sweden: <http://www.nai.uu.se/publications/books/book.xml?id=25285>

Sandrey, R. & Edinger, H., 2010: *“China-Africa merchandise trade: What was the impact of the 2009 commodity price decline?”* Tralac Working Paper No 2. Stellenbosch: tralac.

Sandrey, R. & Edinger, H., 2011: *“China’s manufacturing and competition in Africa”*, African Development Bank (AfDB), Working Paper Series, No. 128, April.

Shelton, G. & Paruk, F., 2008: *“The Forum on China-Africa Cooperation – A Strategic Opportunity”*, Institute for Security Studies, ISS Monograph No. 156

Snow, P., 1988: *“The Star Raft: China’s Encounter with Africa”*, Grove Pr. July

Standard & Poor, 2006: *“Bank Credit Report: Export-Import Bank of China”*, August

State Council, 2011: *White Paper on China’s Foreign Aid*, published by China’s Information Office of the State Council, April.

This is Africa, *“Building new partnerships”*, June/July 2011 edition, a publication by the Financial Times of London

UNCTAD, 2007: *“Asian Foreign Direct Investment in Africa: Towards a New Era of Cooperation among Developing Countries”*: 27 March 2011. United Nations.

Villoria, N. B., 2009: *“China and the Manufacturing Terms-of-Trade of African Exporters”*. Journal of African Economies, 25th March

Wei, Ge., 1999: *“Special Economic Zones and the Opening of the Chinese Economy: Some Lessons for Economic Liberalization,”* World Development, XXVII (1999), p.1270

World Bank, 2008: *“Building Bridges: China’s growing role as infrastructure financier for Sub-Saharan Africa”*.

Zafar, A., 2007: *“The growing relationship between China and Sub-Saharan Africa: Macroeconomic, trade, investment and aid links”*. Published by Oxford University Press on behalf of the World Bank, 2007.

